

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF
2025



Table des matières

LE MOT DU MAIRE	2	ACTION SOCIALE ET JEUNESSE	63
Conseil exécutif et Conseil municipal	5	Mérite Jusserand	63
Conseil exécutif	5	Activités pour les aînés	64
Le Conseil municipal	6	Action pour les jeunes	66
Composition des commissions	7	Affaires sociales	68
		Affaires scolaires	71
ADMINISTRATION COMMUNALE	11	Soutien aux associations et aux organisations non gouvernementales	73
Administration générale	12		
Informatique	12	ANNUAIRES	75
Ressources humaines	14	Liste des associations	75
Prestations communales	16	Liste des commerces et entreprises	76
Manifestations communales	17		
POPULATION	23	COMPTE RENDU FINANCIER 2025	79
État civil	23	Recettes fiscales	79
Statistiques	25	Compte annuel 2025	82
SÉCURITÉ	27	Rapport de l'organe de révision	88
Gardes ruraux	29	Compte Fondation de la Commune de Jussy pour le logement	92
ORPC Voirons	32	Compte GIPE	97
Police de la Pallanterie	34	Compte ORPC	103
BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS	37		
Service technique	37		
ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ	41		
Révision du plan directeur communal	41		
Gestion des déchets	44		
Transports et mobilité douce	47		
PETITE ENFANCE	51		
Le Jardin d'enfants intercommunal La P'tite Cabane à Jussy	51		
Crèche intercommunale les Loupiots du Chambet	53		
CULTURE ET COMMUNICATION	55		
Bibliobus	55		
Activités culturelles	55		
Activités sportives	58		
Communication	61		

Le mot du conseil administratif

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport administratif et financier de l'exercice 2025 de la commune de Jussy, du groupement intercommunal de la petite enfance *Les Loupiots du Chambet* (GIPE), du groupement intercommunal CI Seymaz, du groupement intercommunal de l'organisation régionale de protection civile Arve et Lac (ORPC) ainsi que ceux de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement.

Dans ce rapport, vous trouverez des informations sur les principaux dossiers en cours ou mis en œuvre à la suite des décisions prises par le Conseil municipal et par la Mairie, ainsi que sur les nombreuses activités déployées durant l'année 2025.

Ce rapport revêt une portée particulière. Depuis le 1er juin 2026, Jussy connaît une évolution institutionnelle importante avec l'entrée en fonction de son premier Conseil administratif. Après de nombreuses années durant lesquelles la Commune a été menée selon le régime du maire et de deux adjoints, cette nouvelle organisation marque une étape significative dans la gouvernance communale. Elle s'inscrit dans la continuité du travail accompli par les autorités précédentes, tout en ouvrant une nouvelle manière de conduire les affaires communales, fondée sur une collégialité renforcée, une répartition claire des responsabilités et une volonté commune de servir au mieux les intérêts de la population jusserande.

Le Conseil administratif a souhaité que le rapport administratif soit à nouveau établi selon l'année civile. Ce choix permet de faire coïncider le compte rendu de l'activité communale avec l'exercice



comptable et les comptes communaux. Il offre ainsi une lecture plus cohérente de l'action publique, en rapprochant les décisions prises, les prestations délivrées, les projets conduits et les moyens financiers engagés. Nous espérons ainsi renforcer la lisibilité, la transparence et la comparabilité des informations transmises au Conseil municipal.

Le présent rapport rend compte de l'activité de l'administration communale, des services, des commissions, des groupements intercommunaux et des partenaires qui contribuent au bon fonctionnement de notre Commune. Il témoigne de la diversité des missions assumées par Jussy : administration générale, finances, sécurité, bâtiments, environnement, mobilité, petite enfance, culture, action sociale, jeunesse, soutien aux associations et prestations à la population. Derrière chacune de ces rubriques se trouvent des engagements concrets, souvent discrets, mais essentiels au maintien de la qualité de vie dans notre village.

Parmi les préoccupations majeures du Conseil administratif figure la question du trafic de transit qui traverse quotidiennement le village. L'augmentation constante de la circulation porte atteinte à la tranquillité des habitants, à la sécurité des piétons et des cyclistes, ainsi qu'à la qualité du cadre de vie. La situation appelle une action déterminée, suivie et coordonnée avec les autorités cantonales, les communes voisines et les services compétents. Le Conseil administratif entend faire de ce dossier une priorité politique de la législature. Il s'agira de défendre avec constance les intérêts de Jussy, de documenter les nuisances constatées, de rechercher des mesures concrètes d'apaisement et de renforcer la sécurité au cœur du village comme sur l'ensemble du territoire communal.

Cette priorité s'inscrit plus largement dans une vision équilibrée du développement communal. Jussy doit pouvoir évoluer sans renoncer à ce qui fait son identité : un village vivant, un environnement préservé, une forte présence agricole, des

liens de proximité et une vie associative riche.

Les travaux liés au plan directeur communal, à la mobilité douce, aux transports publics, à la gestion des déchets, aux infrastructures communales et aux prestations à la population participent tous de cette même ambition : préparer l'avenir avec sérieux, sans perdre le sens du terrain ni la mesure propre à notre Commune.

Le Conseil administratif tient à remercier le Conseil municipal pour son engagement, son travail en commission et la qualité du dialogue institutionnel. Il adresse également ses remerciements au personnel communal, aux groupements intercommunaux, aux associations, aux bénévoles, aux entreprises locales et à toutes les personnes qui, par leur implication, contribuent à faire vivre Jussy au quotidien.

Avec ce rapport, le Conseil administratif souhaite offrir au Conseil municipal une vision claire de l'activité communale et des enjeux qui nous attendent. Il entend poursuivre son action avec rigueur, transparence et détermination, dans un esprit de collaboration et au service de l'intérêt général.

Le Conseil administratif



Conseil administratif

Exécutif sortant 2025

ANNE-FRANÇOISE MOREL, MAIRE DE 2016 À 2025



Nouvel exécutif

STÉPHANE HOSTETTLER, MAIRE POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUIN 2025 AU 31 MAI 2026

Dicastères: affaires sociales, aînés, crèche et jardin d'enfants, culture, école, jeunes, manifestations, sociétés locales et sportives, activités du Conseil Municipal.

ERIC GRAND, CONSEILLER ADMINISTRATIF

Dicastères: bâtiments, développement durable, cimetière et columbarium, énergie, urbanisme et

aménagement, communication, finances communales, fondation du logement, ressources humaines, votations, gestion du patrimoine, promotion économique, naturalisations.

YVES LÜTHI, CONSEILLER ADMINISTRATIF

Dicastères: agriculture, drainage et assainissement, eaux et forêts, environnement, gestion des déchets, entretien des routes, signalisation, transports publics, sécurité villageoise, PDCOM.



De gauche à droite, M. Eric Grand, M. Stéphane Hostettler, M. Yves Lüthi

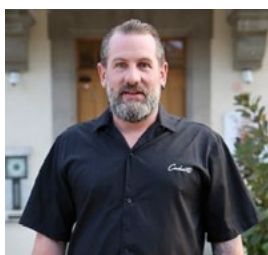
Conseil municipal

Conseil municipal sortant au 31 mai 2025

CONSEIL MUNICIPAL SORTANT AU 31 MAI 2025

- › Monsieur Yves-Marc Bobillier
- › Madame Anna Dumonthay-Smith
- › Monsieur Olivier Gros
- › Madame Susanne Roux-Stuber
- › Monsieur Grégoire Stoky
- › Monsieur Eric Grand
- › Monsieur Alain Magistra

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DÈS LE 1^{er} JUIN 2025



Jean-Marie Beaud
Élu depuis 2020



Marc Béné
Élu depuis 2025



Patrick Bonnefous
Élu depuis 2025



Sabine Chenevard
Élue depuis 2020



Dominique Gros
Élue depuis 2025



Catalina Kauz
Élue depuis 2011



Sophie Letertre
Élue depuis 2025



Yves Liechti
Élu depuis 2025



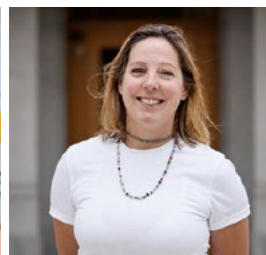
Géraldine Mathieu
Élue depuis 2025



Laura Mathil
Élue depuis 2020



Josué Mendoza
Élu depuis 2025



Audrey Pion
Élue depuis 2015



Pascal Wegmuller
Élu depuis 2015

Représentativité:
7 femmes soit 54 %, 6 hommes soit 46 %

**BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL ÉLU POUR LA PÉRIODE
DU 1^{er} JUIN 2024 AU 31 MAI 2025**



*Olivier Gros
Président*



*Catalina Kauz
Vice-présidente*



*Christophe Mage
Secrétaire externe*

Composition des commissions jusqu'au 31 mai 2025

URBANISME

Président Pascal Wegmuller
Vice-président Jean-Marie Beaud
Membres Olivier Gros, Laura Mathil,
 Audrey Pion, Eric Grand
Exécutif Yves Lüthi

PDCOM 2024-25

Président Jean-Marie Beaud
Membres Sabine Chenevard,
 Catalina Kauz, Eric Grand,
 Pascal Wegmuller,
 Pasquale Bartolo
Exécutif Yves Lüthi

AGRICULTURE

Président Grégoire Stoky
Membres Yves-Marc Bobillier et Eric Grand
Exécutif Yves Lüthi

SOCIALE

Présidente Catalina Kauz
Vice-présidente Susanne Roux-Stubler
Membres Anna Dumonthay-Smith,
 Sabine Chenevard, Alain Magistra
Exécutif Stéphane Hostettler

ADMINISTRATION

Président Olivier Gros
Vice-présidente Audrey Pion
Membre Catalina Kauz, Laura Mathil,
 Grégoire Stoky, Pascal Wegmuller
Exécutif Anne-Françoise Morel

**BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL ÉLU POUR LA PÉRIODE
DU 1^{er} JUIN 2025 AU 31 MAI 2026**



Laura Mathil
Présidente



Audrey Pion
Vice-présidente



Christophe Mage
Secrétaire externe

Composition des commissions dès le 1^{er} juin 2025

AGRICULTURE & ROUTES

Président	Jean-Marie Beaud
Vice-présidente	Géraldine Mathieu
Membres	Marc Béné, Dominique Gros, Yves Liechti, Pascal Wegmuller
Exécutif	Yves Lüthi

FINANCES & ADMINISTRATION

Président	Patrick Bonnefous
Vice-présidente	Sophie Letertre
Membres	Catalina Kauz, Audrey Pion, Pascal Wegmuller
Exécutif	Eric Grand

BÂTIMENTS & DÉVELOPPEMENT

Président	Pascal Wegmuller
Vice-président	Marc Béné
Membres	Patrick Bonnefous, Dominique Gros, Sophie Letertre, Audrey Pion
Exécutif	M. Eric Grand

SÉCURITÉ

Présidente	Audrey Pion
Vice-président	Jean-Marie Beaud
Membres	Sabine Chenevard, Catalina Kauz, Yves Liechti, Laura Mathil
Exécutif	Yves Lüthi

SOCIALE, CULTURE & SPORT

Présidente	Catalina Kauz
Vice-présidente	Sabine Chenevard
Membres	Yves Liechti, Géraldine Mathieu, Laura Mathil, Josue Mendoza
Exécutif	Stéphane Hostettler

PDCOM

Président	Jean-Marie Beaud
Vice-président	Pascal Wegmuller
Membres	Marc Béné, Sabine Chenevard, Dominique Gros, Catalina Kauz
Exécutif	Yves Lüthi

ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu 9 séances ordinaires et 35 séances de commission en 2025.

DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN 2025

Délibération n°	Date	Objet
DEL01-2025	12.05.2025	À l'unanimité (12 oui), le conseil municipal accepte la délibération relative à l'approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024
DEL02-2025	12.05.2025	À l'unanimité (12 oui), le conseil municipal accepte la délibération relative à l'approbation des comptes annuels 2024 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le logement
DEL03-2025	02.06.2025	Prestation de serment des conseillers municipaux et conseillères municipales durant la séance d'installation
DEL04-2025	02.06.2025	Élection du bureau du Conseil municipal
DEL05-2025	02.06.2025	À l'unanimité (11 oui), le conseil municipal accepte la délibération relative à la désignation des commissions
DEL06-2025	08.09.2025	À l'unanimité (11 oui), le conseil municipal accepte la délibération relative à la délégation de compétences au Conseil administratif en matière de naturalisations d'étrangers âgés de plus de 25 ans
DEL07-2025	08.09.2025	Par 10 oui et 1 abstention, le conseil municipal accepte la délibération relative à la délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation de certains actes authentiques
DEL08-2025	08.09.2025	Par 10 oui et 1 abstention, le conseil municipal accepte la délibération relative aux modifications du règlement du Conseil municipal LC 26111
DEL09-2025	10.11.2025	À la majorité simple (10 oui), le conseil municipal accepte la délibération relative au crédit d'engagement d'un montant brut de 106 000 fr. TTC pour la réalisation des travaux de réfection du chemin des Etolles
DEL10-2025	08.12.2025	À l'unanimité (12 oui), le conseil municipal accepte la délibération relative aux indemnités allouées aux membres de l'Exécutif et du Conseil municipal en 2026
DEL11-2025	08.12.2025	À l'unanimité (12 oui), le conseil municipal accepte la délibération relative à l'ouverture du crédit de 130 700 fr. destiné au versement au FIDU
DEL12-2025	08.12.2025	À l'unanimité (12 oui), le conseil municipal accepte la délibération relative au budget de fonctionnement annuel 2026, aux taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
DEL13-2025	08.12.2025	À l'unanimité (12 oui), le conseil municipal accepte la délibération relative aux amortissements complémentaires 2025

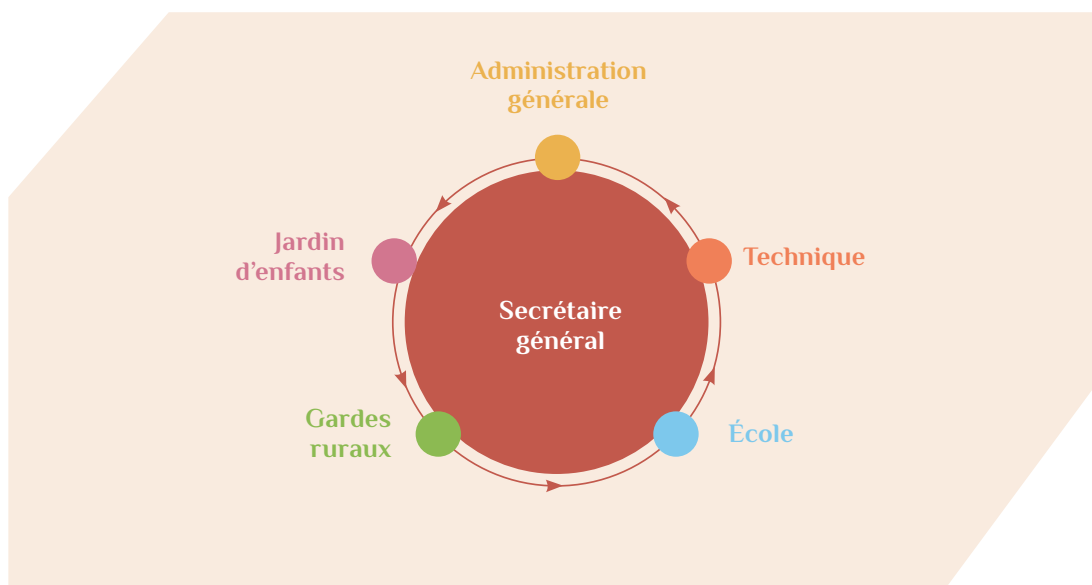


Administration communale

L'administration communale est le «bras armé» du pouvoir exécutif. En charge d'exécuter les décisions de l'Exécutif et de prodiguer des conseils sur la gestion communale, les tâches opérationnelles lui incombent. L'administration communale s'entend au sens large avec différents métiers et autant de compétences diverses que cela nécessite.

Administration communale

L'administration communale compte cinq services sous la responsabilité du secrétaire général dont la mission est de coordonner l'ensemble des activités de l'administration et de conduire les affaires communales avec l'Exécutif.



Administration générale

3,4 EPT / 4 collaborateur·trice·s

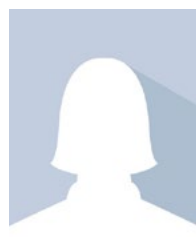
1 ressource externe (EPT 0,3)

12 séances du service administration générale dans l'année

La commission du Conseil municipal associée:
Finances & Administration

LES MISSIONS

- › Gestion des ressources humaines
- › Assister et appuyer les autorités communales dans leurs missions
- › Assister les membres du Conseil municipal
- › Gestion de la comptabilité et des finances communales (budget, comptes annuels)
- › Gestion du guichet postal
- › Gestion des locations
- › Gestion du cimetière
- › Organisation des manifestations communales
- › Gestion de la réception et du guichet postal
- › Établissement du compte rendu administratif annuel



*Christophe Mage, secrétaire général
Delphine Maréchal, assistante de direction
Véronique Vuadens, secrétaire/réceptionniste
Simone Kessler, secrétaire
Véronique Beaume, secrétaire ad interim (26.05.2025-31.12.2025)
Salvatore Galioto, comptable*

Informatique

La gestion du parc informatique est déléguée au SIACG, Service Intercommunal d'informatique. Ce dernier gère près de 3100 postes de travail, 440 serveurs, 5300 comptes dont 850 dédiés aux conseillers municipaux, plus de 6300 boîtes aux lettres, répartis sur 350 sites, dans 44 communes membres.

À noter que les services de messagerie et d'accès à Internet sont assurés par une infrastructure unique, partagée entre les communes.

Le SIACG occupe 34 collaborateurs et possède un budget de 9 millions (investissements compris).

Le SIACG assure les prestations transversales: service help-desk, formations, expertises et conseils sur l'acquisition de matériels et logiciels.

La commune de Jussy a accès à un catalogue d'applications fournies par le SIACG permettant d'assurer les prestations métiers et les prestations IT (65 produits et services au catalogue du SIACG).

Une des grandes missions du SIACG est d'assurer la

sécurité informatique. Ce sujet d'actualité est une préoccupation toujours plus présente nécessitant le renforcement des moyens. Face aux cybermenaces toujours plus nombreuses, les communes doivent être dotées d'un système de protection efficace et, en cas d'incident, être en mesure d'assurer la continuité de leurs activités opérationnelles.

Ci-dessous, les différents outils utilisés par la Commune de Jussy proposés par le SIACG:

APPLICATIONS MÉTIERS

- › **Cimetière:** Gestion du cimetière
- › **CMNet:** Plateforme collaborative pour les conseillers municipaux
- › **eACG:** Extranet de l'ACG dédié aux exécutifs communaux
- › **Calvin:** Accès LSEC sur la base des données des habitants (consultation, mutation, impression attestations)
- › **FIA:** Extranet du fonds intercommunal d'assainissement

- › **Opale:** Progiciel de gestion financière communale (gestion investissements, comptabilité, débiteurs, fournisseurs, salaires, taxe prof.comm.)
- › **Infopop:** Base de données des habitants de la commune
- › **Intranet SIACG:** Site d'informations des produits et prestations du SIACG
- › **eGIAP:** ERP spécialisé pour les activités du parascolaire
- › **SITG:** Outil pour la visualisation des données cartographiques
- › **Therefore:** Logiciel de gestion électronique et archivage documents

APPLICATIONS IT

- › **Microsoft Suites:** Word, excel, powerpoint, outlook, adobe pro
- › **Réseau intercommunal:** Réseau informatique de type métropolitain maillé par fibre optique et hertzienne
- › **SIACG-Intercom:** Wifi sécurisé
- › **Messagerie Exchange:** Messagerie collaborative intercommunale
- › **Accès distants:** Always on SIACG VPN permettant le télétravail
- › **Plateforme cliente:** Homogénéisation des postes de travail: Microsoft 365 (word, excel, powerpoint, outlook, teams)

À relever que le SIACG gère tout l'aspect sécuritaire du réseau soit la gestion des antivirus, antispam, anticrypto ainsi que le cloisonnement et filtrage d'accès. Un important travail de collaboration avec les instances cantonales et fédérales sur la cybercriminalité est mené. Ainsi ce ne sont pas moins de 68 millions de spams qui ont été bloqués.

En marge, la commune s'équipe d'outils de gestion spécifiques à ses besoins et utile à son organisation:

- › **Wedo:** Gestion des séances, des tâches et des projets
- › **Tipee:** Gestion des horaires et des heures de travail réalisées
- › **Site internet:** www.jussy.ch
- › **CommuneApp:** Plateforme de communication destinée au public

Enfin s'ajoute d'autres plateformes collaboratives avec les services de l'État ou les partenaires de la commune:

- › **Adesco:** Plateforme d'échange des documents avec le Service des affaires communales (SAFCO), concernant essentiellement les délibérations du Conseil municipal.
- › **MFTE:** Espace sécuriser pour le transfert des budgets et des comptes communaux entre les communes genevoises et le SAFCO

La participation annuelle financière pour Jussy se monte à:

2023	2024	2025
47475.-	46900.-	46832.-

En 2025, les dépenses informatiques communales représentent 1,09% des dépenses totales.

Durant cet exercice, il a été nécessaire de remplacer un grand nombre d'ordinateurs en raison de la mise à jour de la version Windows. Une grande partie du parc informatique n'était pas compatible avec cette mise à jour.

Le SIACG a mis en place des groupes d'utilisateurs pour faire évoluer les outils et prendre en considération les besoins des utilisateurs. Les collaborateurs de la commune de Jussy participent activement aux groupes de travail des applications Cimetières (M^{me} Delphine Maréchal), CMNet (M. Christophe Mage), Opale Fournisseurs (M. Salvatore Galioto), Opale Débiteurs (M. Salvatore Galioto), Finances (M. Christophe Mage).

En quelques chiffres:

- › 7 utilisateurs équipés du VNP Always on SIACG,
- › 1 bureau VDI,
- › 2 postes de travail hors réseau,
- › 11 boîtes mail nominatives,
- › 13 boîtes mail nominatives pour les conseillers municipaux,
- › 3 scanners,
- › 29 écrans 27",
- › 3 imprimantes,
- › 1 photocopieur,
- › 11 postes de travail.

Ressources humaines

La commune de Jussy compte 14 collaborateur-trice-s (cf au 31.12.2025) représentant 10,16 EPT (employé plein temps). 63% du personnel a une activité à temps partiel.

ORGANIGRAMME

au 31.12.2025



**CHRISTOPHE
MAGE**

Secrétaire général (100%)



Administration



**CHRISTOPHE
MAGE**

Secrétaire général
Administration

Technique



**PASQUALE
BARTOLO**

Secrétaire général adj.
(100%)

Jardin d'enfants



**SABINE
LOCCI**

Éducatrice
responsable (60%)

Gardes ruraux



**MICHEL
BOSSUS**

Chef de service (45%)

École



**CHRISTOPHE
MAGE**

Chef de service



**SALVATORE
GALIO TO**

Comptable (80%)



**DELPHINE
MARÉCHAL**

Ass. de direction (70%)



**FRÉDÉRIC
PIAGENTINI**

Cantonnier (100%)



**SANDRA
KLUNGE
(40%)**

Éducatrice
petite enfance



**LAURENT
TRAVAGLI**

Garde rural (85%)



**EDYTA DE
CARVALHO**

Intendante scolaire
et patrouilleuse
scolaire (53,63%)



**VÉRONIQUE
VUADENS**

Réceptionniste (90%)



**SIMONE
KESSLER**

Secrétaire(30%)



**EDDY
PIAGENTINI**

Concierge mairie
(100%)



**SANDRINE
ERRIQUEZ
(70%)**

Éducatrice
petite enfance



VACANT

Patrouilleur
(22,77%)

- Guichet postal et mairie
- Référent commission Administration
- Référent commission Sociale
- Référent commission Urbanisme et Agriculture
- Référent commission PDCOM
- Référent commission Sécurité

14 personnes

10,16 EPT

ACTUALITÉS RH

- › Madame Christine Chaillot, employée au jardin d'enfants *la P'tite Cabane* comme assistante socio-éducative, est partie en pré-retraite le 30 juin 2025. Elle bénéficie de la rente-pont AVS jusqu'au 30.06.2026.
- › Monsieur Julien Gros a été patrouilleur scolaire du 01.10.2025 au 31.12.2025, en CDD.
- › Madame Véronique Beaume a été engagée en CDD du 26.05.2025 au 31.12.2025 pour palier à une absence maternité.

Moyenne d'âge

Femmes	Hommes	Moyenne totale
50,6 ans	45,1 ans	47,9 ans

Taux d'absentéisme maladie

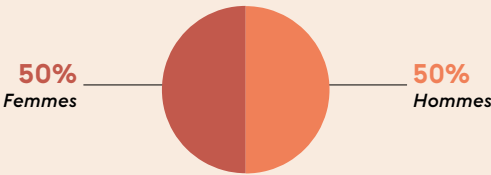
2023	2024	2025
2,20%	5,95%	11,8%

Le ratio 2025 inclut deux absences de longue durée (> 30 jours).

Ancienneté moyenne

Femmes	Hommes	Moyenne totale
5,4 ans	9,6 ans	7,5 ans

Ratio femmes / hommes des employés communaux



- En 2021, nombre de jours de formation = **15 j.**
- En 2022, nombre de jours de formation = **31 j.**
- En 2023, nombre de jours de formation = **25 j.**
- En 2024, nombre de jours de formation = **18 j.**
- En 2025, nombre de jours de formation = **13j.**
- Les formations suivies en 2025:
- › Développer une approche solution
- › Dernières tendances MCH2
- › Créer des formulaires interactifs
- › Powerpoint – cours de base
- › Faire bon usage de l'IA
- › Ecrits professionnels: perfectionnement
- › Gestion projet Agile
- › Durée du travail et enregistrement du temps de travail

Prestations communales

MÉDAILLES DE CHIENS

Depuis le 1^{er} janvier 2012, toutes les Communes sont dotées d'un programme provenant du SCAV. L'impôt est directement facturé via un bordereau envoyé par l'administration fiscale cantonale. Les propriétaires des chiens doivent venir chercher la médaille au guichet de la mairie avant le 1^{er} avril de l'année en cours. Un émolument de 10 francs est demandé.

Pour l'année 2025, la commune de Jussy a vendu **47 médailles**.

PIÈCES D'IDENTITÉ

La Commune continue à délivrer les cartes d'identité.

Statistiques pour l'année 2025:

- › Adultes: 38 cartes
- › Enfants: 12 cartes

CARTES PISCINES

La commune subventionne les cartes d'entrée pour la piscine de Marcelly qui sont vendues à la réception de la Mairie en présentant une carte d'identité. Le prix est de: enfant 1 fr./ adulte 3 fr.

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Depuis le 11 décembre 2023, la carte journalière a été remplacée par la carte journalière dégriffée Commune. C'est une nouvelle offre disponible exclusivement auprès des communes et des villes. Les personnes peuvent voyager une journée entière dans toute la Suisse à partir de 39 fr. (avec abonnement demi-tarif) ou de 52 fr. (sans abonnement demi-tarif). Il y a également l'option 1^{re} ou 2^e classe. Plus la commande est anticipée, plus le prix est bas. Le nombre de cartes n'est plus limitée par commune mais une quantité de carte précise par jour est disponible pour toute la Suisse.

La disponibilité des cartes est consultable sur cartejournaliere-commune.ch.

En 2025, la commune de Jussy a vendu 189 cartes journalières.

Guichet postal	2023	2024	2025
Nombre des envois déposés au guichet	2078	3511	6073
Chiffre d'affaires envois postaux (en francs)	13 169.–	16 463.–	17 550,70
Nombre des envois avisés par le facteur	1947	1863	1954
Nombre de versements effectués au guichet	2386	2164	2317

Manifestations communales

Retour en images sur les principales manifestations. Retrouvez davantage de photos sur le site internet jussy.ch, rubrique «Jussy en images»

VŒUX DU MAIRE

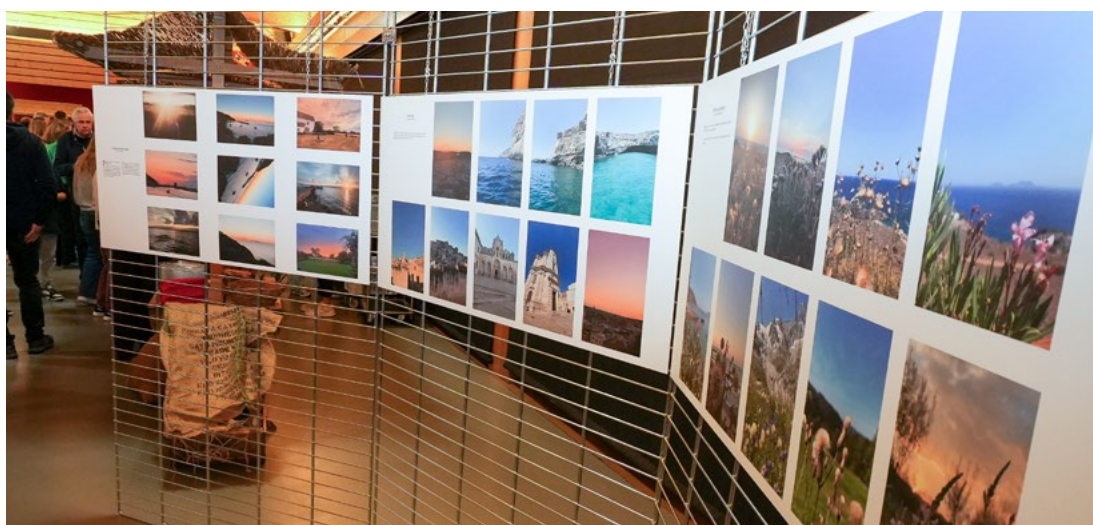
9 janvier 2025



Accueil des nouveaux habitants



Nouveaux citoyens atteignant leur majorité en 2025



Exposition de photos des jeunes de l'Abri

FÊTE DU PRINTEMPS

21 mars 2025



*Le bonhomme hiver
confectionné par
l'APEJ et les élèves
de l'école*



Le bonhomme hiver brûle

PROMOTIONS SCOLAIRES

27 juin 2025



Traditionnel cortège conduit par le groupe de musique Mariachi

FÊTE NATIONALE

1^{er} août 2025



Lecture pacte par Monsieur Sébastien Gassmann et le conseil administratif



NOËL COMMUNAL ET MARCHÉ DE NOËL

16 décembre 2025



Noël Père Noël et père fouettard



Distribution des cadeaux



Population

État civil

L'office de l'état civil de Jussy fait partie de l'arrondissement de Chêne-Bougeries-Voirons qui regroupe les communes de Chêne-Bougeries, Puplinge, Presinge et Jussy.

La population jusserande était de 1256 habitants au 31 décembre 2025.

La commune a eu la joie d'accueillir 8 nouveau-nés. 3 décès ont été enregistrés au cours de cette même période.

NATURALISATIONS

1 procédure de naturalisations.

MARIAGES

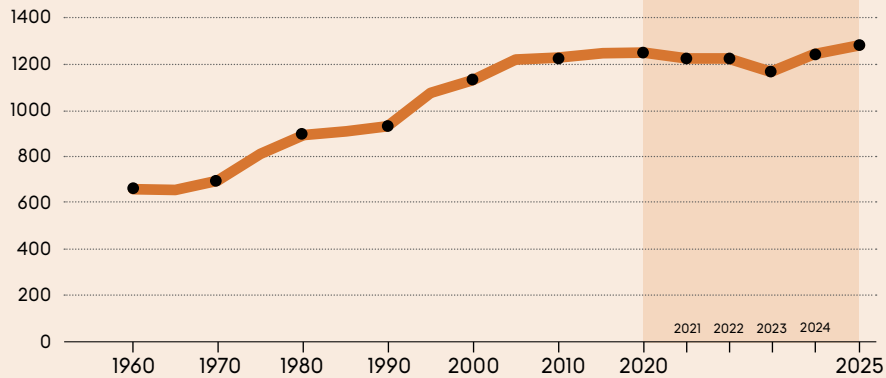
5 mariages ont été célébrés à Jussy en 2025.



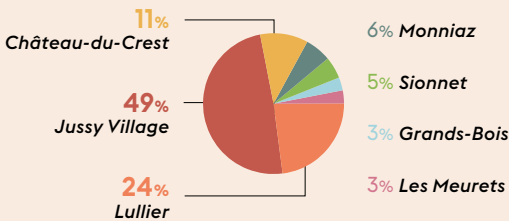
État civil de Chêne-Bougeries-Voirons

Évolution de la population

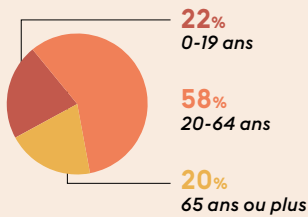
Statistiques de la population jusserande



Population résidente par secteur

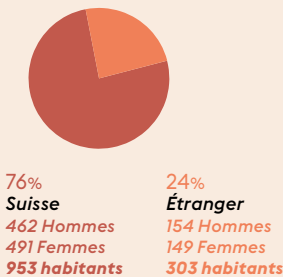


Âge de la population

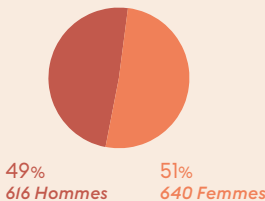


Population résidente de la commune

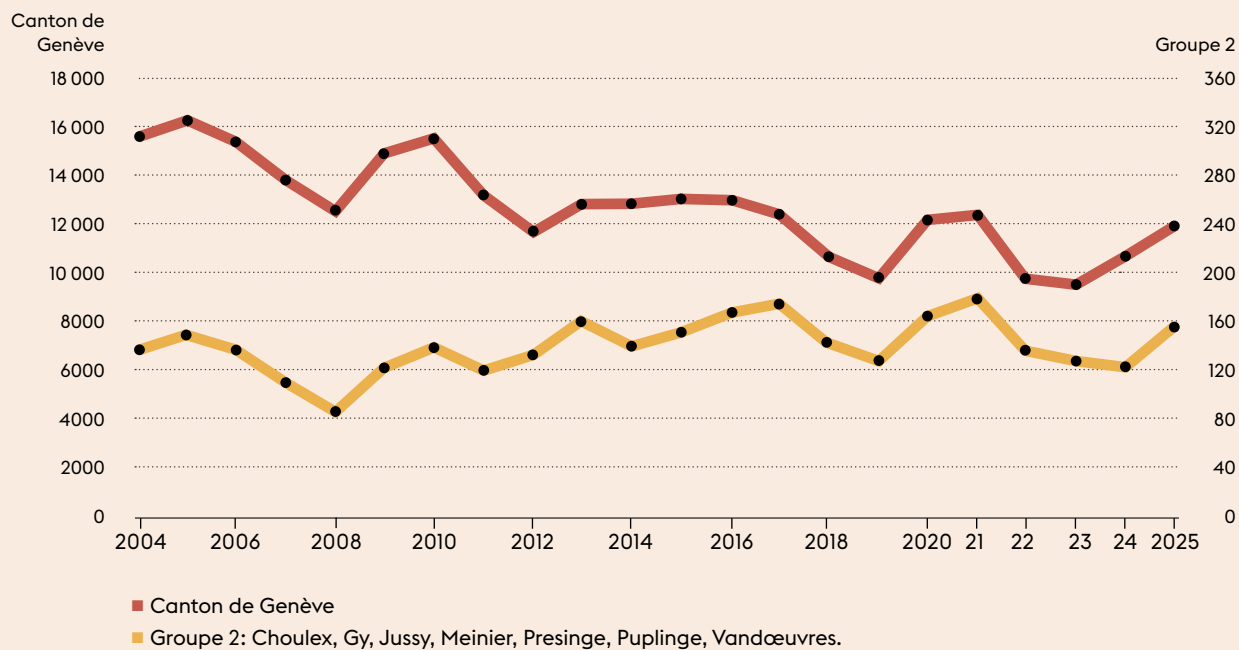
Suisse vs Étranger



Jussy 1256 habitants



Chômeurs inscrits, selon les différents groupes de communes ou communes, depuis 2004¹



¹ Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

Source: Secrétariat d'État à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE)



Sécurité

Pour sa sécurité, la population jussérandoise peut compter sur un système coordonné comptant 5 partenaires: la police (gendarmerie et police municipale), les sapeurs-pompiers, la protection civile, les services techniques et la santé publique. En cas de gestion de crise, ces entités sont placées sous un organe de conduite commun pour assurer une organisation efficace et efficiente.

Compagnie des sapeurs-pompiers

Capitaine: Marc Rivollet jusqu'au 31.12.2025
Killian Morel dès le 01.01.2026

- › 3 sergents
- › 3 caporaux
- › 4 appointés
- › 18 sapeurs
- › 1 aspirant

CONSTAT GÉNÉRAL POUR 2025

- › Compagnie exemplaire et efficace
- › Excellente entente avec le SIS

Je constate, avec énormément de plaisir, que notre compagnie s'est toujours montrée exemplaire et efficace lors de ses différentes interventions qui se sont déroulées en 2025.

Pour 2025, peu d'interventions et c'est un point positif pour la commune et ses habitants.

La compagnie de Jussy, de Meinier et Gy ont dû intervenir pour un début de feu de forêt durant le mois de mars.

L'équipement que nous avons acquis et les formations suivies ces dernières années nous ont passablement aidé pour cette intervention.

Le 27 novembre la Capitaine Marc Rivollet, a remis la compagnie au Capitaine Killian Morel. En effet, la Capitaine Marc Rivollet a fait valoir son droit à la retraite.

La place de Sergent-Major va être reprise par la Sapeur Emeline Fassier. Elle est entrain de suivre le cursus de formation.

FORMATIONS SUIVIES EN 2025

- › Équipier module formation (40h)
- › Équipier module application (8h)
- › Porteur d'appareil respiratoire module formation (22h)
- › Porteur d'appareil respiration module formation (22h)
- › Porteur d'appareil respiratoire module application (8h)
- › Préposé aux appareils respiratoires (11h)
- › Conduite en urgence (2.5h)
- › Sous-officier module formation (25h)
- › Chef d'intervention module formation (32h)
- › Chef d'intervention module application (5.5h)
- › Formation continue instructeur GSIS
- › Formation BLS/AED
- › Formation nouveaux animaux de compagnie

L'EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

ÉTAIT DE 33 SAPEURS DONT:

- › 2 capitaines
- › 1 lieutenant
- › 1 fourrier
- › 0 sergent major (place vacante depuis le 31 décembre 2019)

POINTS D'EAU

La compagnie des sapeurs-pompiers de Jussy poursuit chaque année la traditionnelle tournée de vérification des bouches d'incendie. Bien que les SIG assurent leur entretien régulier, les sapeurs relèvent encore de nombreux dysfonctionnements lors de cette inspection.

Cette tournée reste donc essentielle, tant pour maintenir une bonne connaissance des points d'eau disponibles que pour vérifier leur état réel sur le terrain.

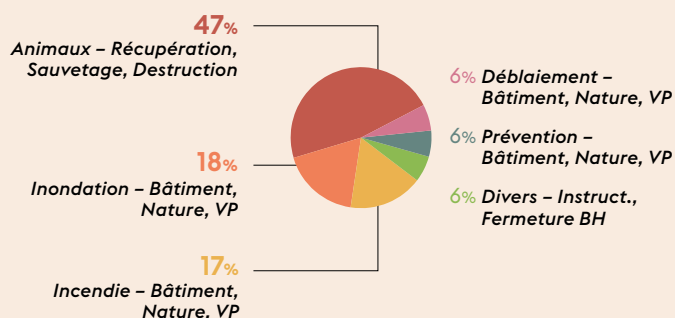
Depuis deux ans, la compagnie a signalé plusieurs points critiques concernant l'entretien des bouches d'incendie, qu'elle a transmis à la mairie. Toutefois,

en raison d'un malentendu avec les SIG, les travaux de réparation n'ont pas été réalisés.

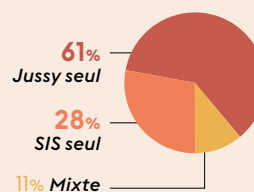
Ce problème devrait être résolu au cours de l'année 2026, en donnant la priorité aux interventions les plus urgentes.

Le renouvellement des équipements se poursuit également en fonction des budgets disponibles et des travaux entrepris sur la commune. Cet effort permet notamment de remplacer progressivement les bouches souterraines par des bornes hydrantes, beaucoup plus pratiques, visibles et facilement accessibles.

Interventions 2025



Répartition des interventions



Stéphane Hostettler, Yves Lüthi, Marc Rivollet, Killian Morel, Eric Grand

Gardes ruraux

Service créé en 2021 par les communes de Seymaz-Région.

Communes membres au 31.12.2025: Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Puplinge et Vandœuvres.

MISSIONS

- › Prévenir les atteintes à l'aire agricole, en particulier aux terrains affectés ou appropriés à l'agriculture, y compris aux accès et aux délimitations, ainsi qu'aux valeurs naturelles qui s'y trouvent
- › Contrôler et faire appliquer les règles en lien avec la gestion des déchets concernant l'ensemble du domaine public des communes, ainsi que les points de collecte des déchets (parcelles publiques et privées)
- › Réaliser les tâches administratives résultant des contrôles effectués notamment les rapports hebdomadaires aux communes

ORGANISATION DU SERVICE:

Le service des gardes ruraux a son bureau à la mairie de Jussy. Il est composé de 3 collaborateurs pour un équivalent temps plein (ETP) de 1,3 (130%) collaborateurs.

Cette année le service a connu 1 départ sans renouvellement. Monsieur Olivier Pascual (20%) a quitté le service au mois de juin. Son taux d'activité a été attribué à Laurent Travagli (60% → 80%).

À relever que Monsieur Michel Bossus prendra son droit à la retraite en février 2026.

Les gardes ruraux se déplacent exclusivement à vélo électrique 25 km/h et à pied selon la nature du terrain.

Les gardes ruraux travaillent étroitement avec la police cantonale du poste de la Pallanterie, avec la police municipale de Collonge-Bellerive et les gardes faune, pour assurer le respect de la campagne et de la biodiversité, le contrôle des véhicules en stationnement illicites et surtout le respect des terrains agricoles par les propriétaires de chiens peu scrupuleux.

Les gardes sont habilités à verbaliser les contrevenants par des constats d'infractions et des dénonciations aux mairies de Seymaz-Région – Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Puplinge, Vandœuvres.

Leur action est aussi d'informer et de sensibiliser par des actions de prévention au public afin de faire adopter des comportements en adéquation avec le milieu rural.



L'équipe en 2025, de gauche à droite: Michel Bossus, chef de service, Laurent Travagli, Olivier Pascual

QUELQUES CHIFFRES 2023-2025

Quelques chiffres	2023	2024	2025 consolidé	Évolution 2025/2024
Kilomètres parcourus	10 496	11 905	12 759	+7,2%
Stationnements illicites	108	246	178	-27,6%
Déchets sauvages	8	6	6	+0,0%
Déprédations, maraudages	25	18	11	-38,9%
Chiens en divagation, déjections	26	89	66	-25,8%
Dégâts, intempéries	5	11	5	-54,5%
Patrouilles préventives et canines	42	42	14	-66,7%
Autres	20	21	27	+28,6%
Constats	178	178	178	+0,0%
Fiche RPRur	170	254	424	+66,9%

La comparaison annuelle confirme une évolution contrastée : la présence sur le terrain progresse, avec 854 kilomètres supplémentaires parcourus, tandis que plusieurs catégories d'infractions ou d'interventions diminuent. Cette baisse doit toutefois être interprétée avec prudence, car le fichier 2025 distingue plus finement les actions de prévention – avertissements, mises en garde et remises à l'ordre – que le tableau historique 2024.

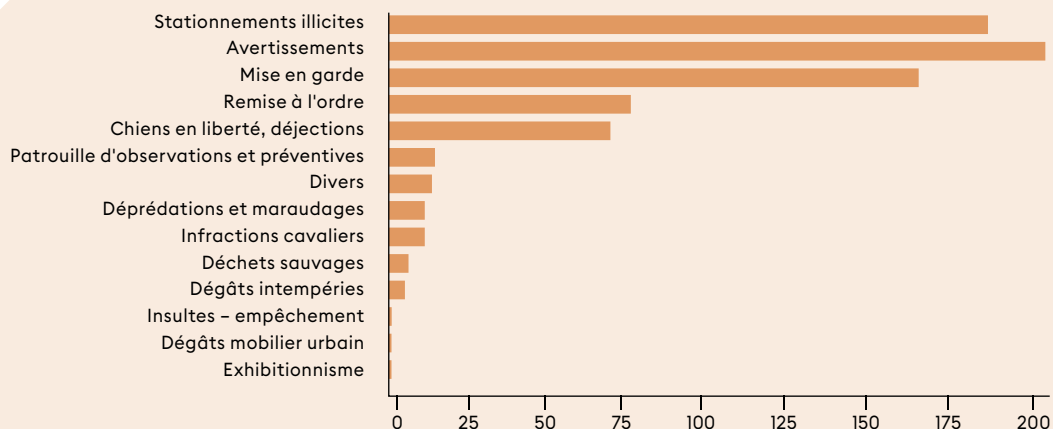
Le kilométrage augmente de 7,2%, ce qui traduit une couverture territoriale accrue malgré la diminution de certaines catégories d'infractions. Cette évolution soutient l'idée d'une présence préventive plus visible et régulière.

La baisse des stationnements illicites (-27,6%) constitue l'écart le plus important en volume. Elle peut refléter à la fois l'effet des contrôles récurrents sur les secteurs sensibles et une part d'activité réorientée vers l'avertissement ou la mise en garde avant verbalisation.

Les problématiques liées aux chiens diminuent de 25,8%, mais restent suffisamment significatives pour justifier le maintien de contrôles ciblés dans les zones agricoles, les chemins de promenade et les abords des milieux naturels.

Les catégories déchets, déprédations, dégâts et divers demeurent plus faibles en volume. Elles doivent néanmoins continuer à être suivies, car elles touchent directement la qualité de l'espace public, les cultures, les milieux naturels et la perception des communes membres.

Activités 2025 par type d'événement



ANALYSE PAR PROBLÉMATIQUE

Stationnement illicite

Le stationnement reste l'infraction la plus courante. Le consolidé retient 178 cas en 2025. Le fichier détaillé en contient 122, ce qui montre que tous les stationnements consolidés ne sont pas nécessairement présents dans le fichier nominatif GRU2 transmis. La pression est particulièrement visible sur les zones d'accès à l'aire agricole et aux chemins ruraux fréquentés les week-ends.

Chiens en liberté et déjections

Les situations liées aux chiens totalisent 66 cas. Elles justifient le maintien des rappels ciblés aux propriétaires, notamment dans les secteurs agricoles, à proximité des marais et le long des chemins de promenade.

Prévention et rappels à l'ordre

L'action préventive occupe une place centrale: 195 avertissements, 157 mises en garde et 72 remises à l'ordre sont recensés. Ces chiffres montrent que le service n'agit pas uniquement par verbalisation, mais aussi par présence de terrain, dialogue et correction immédiate des comportements.

Déchets, déprédations, dégâts et divers

Les déchets sauvages (6), déprédations et maraudages (11), dégâts liés aux intempéries (5) et autres événements restent moins volumineux, mais leur diversité confirme l'intérêt d'un suivi transversal couvrant à la fois domaine public, biens communaux, agriculture et biodiversité.

Kilométrage et couverture du territoire

Les gardes ruraux ont parcouru 12759 kilomètres en 2025, contre 11905 en 2024, soit une progression de +7,2%. Cette hausse confirme une présence de terrain soutenue et doit être lue conjointement avec la comparaison annuelle détaillée ci-dessus.

Quelques chiffres	Kilomètres
Janvier	883
Février mars	1056
Mars avril	1386
Mai	1386
Juin	1148
Juillet	954
Août	1292
Septembre	1187
Octobre	520
Novembre	1150
Décembre janvier	1797



ORPC Voirons

Les activités de l'organisation régionale de protection civile Voirons se sont déroulées conformément aux instructions de l'OCPPAM et conformément au budget.

LES TÂCHES ACCOMPLIES

- › L'information des chefs de domaines.
- › L'entretien du matériel et des constructions.
- › Le maintien du lien avec le DOP (détachement des opérations).
- › La planification des activités et du personnel de chaque service.
- › Les contrôles périodiques des abris, des constructions et du matériel.
- › La gestion de l'entraînement et de l'instruction de chaque astreint au travers des cours de répétition.
- › Les services à la population durant les activités en faveur de la collectivité.

COURS DE RÉPÉTITION

L'ORPC Voirons a organisé 14 cours de répétition et 4 séances d'État-Major. Nous avons engagé au total 135 astreints. Ce qui totalise 317 jours de cours durant l'année.

COURS CATA POMPIERS

Deux astreints ont été engagés pour une mise sur pied le 28 janvier 2025.

INTERVENTION EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITÉ

Notre ORPC a engagé 13 astreints pour le Marathon de Genève, 4 astreints pour le Demi Marathon de Jussy.

LIBÉRATIONS

Le 31 décembre 2025, nous avons procédé à la libération de la classe d'âge 1992.

Ainsi, 12 soldats ont été libérés de leur obligation de servir dans la protection civile.

*Thierry Clot,
Commandant de l'ORPC Voirons*

Police municipale

REFLET DE LA LÉGISLATURE 2020–2025

Durant la législature 2020–2025, la Police municipale a poursuivi l'adaptation de son organisation afin de répondre à l'évolution des besoins des communes partenaires ainsi que de la population. Les taux d'occupation des agents de police municipale (APM) ont été modifiés en accord avec l'ensemble des communes parties à la convention intercommunale. Les orientations fixées visent à renforcer la visibilité de la Police municipale sur le territoire, dans un objectif de prévention et de dissuasion des incivilités.

Lors de la séance budgétaire du mercredi 18 juin 2025, la répartition des prestations de la Police municipale aux communes liées par la convention intercommunale a été définie comme suit:

Répartition des prestations intercommunales 2025

Collonge-Bellerive	530%
Corsier	100%
Anières	70%
Choulex	50%
Jussy	40%
Hermance	30%
Meinier	30%
Gy	10%

EFFECTIF

En 2025, un APM supplémentaire a été engagé au mois de juillet, tandis qu'un départ est intervenu au 1^{er} novembre. Ces mouvements ont permis de maintenir l'effectif total à six APM, soit un nombre identique à celui de l'année 2024.

S'agissant du contrôle du stationnement, un engagement à durée déterminée a été effectué au début du mois d'octobre 2025. Ce renfort a assuré la transition à la suite du départ, en fin d'année, d'un collaborateur en poste depuis onze ans. Au 31 décembre 2025, l'effectif des contrôleurs du stationnement se compose de deux collaboratrices (une à 80% et une à 50%).

L'organisation est par ailleurs complétée par la présence de deux patrouilleuses scolaires ainsi que d'une adjointe administrative.

L'équipe des contrôleurs du stationnement a été renforcée pour la cinquième année consécutive, durant les mois de mai à septembre, par l'engagement temporaire de deux agentes à 50%, assurant une présence sur le terrain exclusivement du vendredi après-midi au dimanche en début de soirée. Le financement de ces postes est assuré par les communes riveraines du lac (Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance).

QUELQUES CHIFFRES

- › 72 patrouilles nocturnes.
- › 25 patrouilles le samedi, axées sur le contact avec les commerçants et le contrôle du stationnement illicite à leurs abords.
- › 8543 amendes d'ordre délivrées sur l'ensemble des communes.
- › 2006 amendes d'ordre apposées par les contrôleurs saisonniers (mi-mai à mi-septembre) sur les communes du littoral. Collonge-Bellerive, Corsier, Anières et Hermance.
- › 1060 inscriptions à la main courante (missions et réquisitions).
- › 35 contraventions établies.
- › 166 présences aux abords des écoles sur l'ensemble du territoire.

QUELQUES MISSIONS

- › 61 contrôles de circulation.
- › 172 interventions liées à des véhicules.
- › 30 interventions sur des accidents de la route.
- › Procédés de réclame: suivi des demandes d'installation et des dossiers.
- › Établissements publics: contrôle des terrasses et suivi administratif.
- › Application de la LRDBHD: mise à jour des dossiers relatifs aux changements de gérants et aux nouvelles patentes (Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement).

Note: Le volume d'activité en 2025 est en hausse, notamment en ce qui concerne les amendes d'ordre, en raison de l'intensification des contrôles de circulation et de stationnement sur le territoire intercommunal.

Par ailleurs, plusieurs communes ont légiféré en matière de stationnement sur leur territoire, notamment par la création de zones de stationnement à durée limitée.

SÉANCES ET COLLABORATION

En 2025, la Police municipale a participé à de nombreuses séances de coordination, notamment en lien avec l'organisation de manifestations d'envergure cantonale telles que le marathon et le triathlon.

Elle a également pris part à des séances mensuelles avec les responsables des autres Polices municipales du canton, à des séances mensuelles opérationnelles relatives à la Police de proximité, ainsi qu'à des réunions avec les autorités communales des communes partenaires et dans le cadre de séances de réseau.

Deux fois par année, pour la commune de Collonge-Bellerive, les gendarmes du poste de la Pallanterie se réunissent avec l'administration communale afin d'effectuer un point de situation, notamment sur les statistiques liées aux cambriolages. Ces séances permettent d'adapter les dispositifs en place et, le cas échéant, de redéployer ou de renforcer les moyens afin de mieux répondre aux problématiques identifiées.

Des séances similaires sont également organisées avec l'ensemble des communes partenaires, en présence de la Police municipale.

La collaboration entre la Police cantonale de la Pallanterie et la Police municipale de Collonge-Bellerive se déroule de manière optimale, avec des échanges réguliers et une coordination efficace des actions sur le terrain.

S'agissant des manifestations sur le territoire intercommunal, la Police municipale a assuré une présence lors de plusieurs événements, notamment les promotions scolaires, les fêtes nationales, «Courir pour aider» à Meinier, la fête de la courge à Corsier, les fêtes de l'Escalade ainsi que les manifestations liées à Halloween.

*Filipe Loureiro, Sergent-major,
Chef de poste*



Police de la Pallanterie

Le poste de police, situé route de La-Capite 249 – 1222 Vézenaz, est aujourd'hui composé de 13 policiers. L'effectif de ce poste est donc tout à fait stable par rapport à l'année précédente. En collaboration étroite avec les collègues dévoués à «l'unité de secours d'urgence de la gendarmerie», nous assurons la sécurité des communes qui composent la région «Lac-Arve». Principalement dédié à la police de proximité, notre champ d'action est large. Précisons également qu'une partie de notre effectif, soit 9 policiers, s'occupe des réquisitions urgentes, du lundi au vendredi.

Pour autant, les communes ne sont pas laissées à l'abandon durant les plages horaires qui ne sont pas couvertes par votre poste du secteur. En effet, ce sont les agents de l'unité de secours d'urgence qui prennent le relais.

Concernant le soussigné, soit l'îlotier du poste, il maintient des contacts privilégiés avec les Autorités de votre commune, votre police municipale et les écoles, tant primaires que secondaires. Ce lien de confiance est essentiel pour poursuivre nos missions, notamment celles qui sont en lien avec la résolution de problèmes aussi divers que variés. Nous sommes fréquemment requis pour des séances de prévention, auprès des écoles ou de nos aînés par exemple.

L'îlotier n'est évidemment pas seul dans cette tâche, il collabore étroitement avec l'enquêteur de sécurité publique du poste, lequel s'investit particulièrement dans des missions de police judiciaire de proximité. Il s'agit d'enquêtes nécessitant des investigations particulières pouvant, parfois, s'inscrire dans le temps.

Au sujet de l'activité statistique, sur la commune de Jussy, du poste de police de la Pallanterie pour l'année 2025, elle se résume de la manière suivante.

Nos interventions (réquisitions urgentes, appels divers, accidents, contrôles de personnes etc.) sont à la hausse (+ 19%). En effet, nous sommes intervenus

à 189 reprises sur la commune de Jussy en 2025 (158 en 2024). Bon nombre de ces interventions sont étroitement liées aux différents contrôles de personnes et/ou véhicules effectués durant l'année (travail d'initiative des policiers et collaboration avec la police municipale au travers d'actions communes).

Bonne nouvelle, les vols sont, à la baisse (39 cas en 2024, pour 26 en 2025). Ponctuellement, des déprédations sont commises dans les parkings ou à des endroits isolés qui, malgré l'excellente collaboration entre nos services et vos agents de police municipale, échappent à notre surveillance directe. Malgré tout, un grand nombre d'affaires ont été résolues par les services de police.

En ce qui concerne les cambriolages, il sied de préciser les points suivants: les efforts consentis en matière de prévention et l'arrestation d'auteurs, ont probablement freiné la commission de ce genre de délit. En effet, en termes de chiffres, nous en avons enregistré une légère baisse puisqu'on en dénombrait 19 en 2024 et 18 en 2025. Ce point est réellement au centre de nos préoccupations et tout est mis en œuvre pour faire reculer ce genre de délit. **La prévention et l'attention de chacun sont aussi les meilleurs moyens pour lutter contre ce phénomène. N'hésitez pas à composer le 117 en cas de doute, vous ne dérangez jamais.**

Dans le domaine de la circulation, il sied de préciser que le nombre d'accidents est stable (17 en 2024 et 18 en 2025). Ce phénomène est rassurant, malgré la densification constante du trafic automobile et l'usage parfois peu approprié, de moyens de déplacement électriques à deux roues. Des campagnes PréDiRe (prévention – dissuasion – répression) continueront à être organisées lors de chaque rentrée des classes. Conjuguées aux patrouilles quotidiennes et aux actions communes organisées régulièrement, elles contribueront au fait de freiner, au mieux, cette tendance.

Dans un esprit de partenariat durable avec la population et l'ensemble des institutions publiques et privées, notamment les communes, la police de proximité contribue à la cohésion sociale et travaille en résolution de problème. C'est pour cela que la sécurité étant l'affaire de tous, je vous rappelle quelques règles simples afin de vous prémunir contre la majorité des délits énumérés ci-dessus:

- › **À domicile, toujours bien fermer portes et fenêtres**, y compris si vous êtes dans la maison, sur votre terrasse, à l'étage ou au sous-sol. Videz régulièrement votre boîte aux lettres. Mettez vos valeurs (bijoux, argent) en sécurité, à la banque ou dans un coffre. Ne laissez pas entrer d'inconnu dans votre logement. Même pour une demande d'assistance, vous pouvez laisser le requérant devant votre porte, mais en aucun cas seul et sans surveillance dans votre domicile. EN CAS DE DOUTE, COMPOSEZ LE 117.
- › **Escroquerie dites «du faux neveu, du faux policier, du faux plombier»**. Les auteurs de ces délits s'adressent principalement à nos aînés. Il a pour objectif de se faire remettre des sommes d'argent qui sont souvent conséquentes. Ils agissent par téléphone (appel téléphonique fréquemment émis en langue allemande ou italienne). Dans le cadre de l'escroquerie au «faux neveu», l'appelant se fait passer pour un familier (neveu, nièce, etc.). Il insiste sur le fait qu'il finalise une transaction financière (*maison, appartement, voiture,...*) et qu'il manque la somme de CHF... Il dit ne pas pouvoir se déplacer personnellement, envoie une personne de confiance (faux notaire, secrétaire de notaire). Il demande finalement à sa victime de remettre l'argent à la personne de confiance au pied de l'immeuble. **La victime fait toujours l'objet d'un harcèlement téléphonique tout au long du processus!** Mettez donc immédiatement un terme, poliment et fermement, à tout appel téléphonique douteux.
- › **Escroqueries «cyber»**: ces délits, **en constante augmentation**, sont commis par des délinquants qui traquent leurs victimes par le biais d'internet. Il s'agit d'un nouveau fléau, extrêmement lucratif et peu risqué pour les malfrats. Ils agissent très souvent de pays lointains qui ne sont au bénéfice d'aucun accord d'entraide judiciaire, rendant toute poursuite pénale impossible. Dans ce domaine, l'imagination n'a pas de limite. Même si les affaires liées à de fausses romances sont encore d'actualité, ils n'hésiteront pas à se faire passer pour des employés de banques connues, subterfuge leur permettant ainsi de vous subtiliser en douceur, toutes les informations nécessaires au pillage de vos comptes bancaires. Ils se feront passer pour des employés «Microsoft», en prétextant un blocage de votre système informatique privé. Le déblocage nécessitant forcément le paiement de sommes conséquentes. Ils n'hésiteront pas,

également, à se faire passer pour un service de police, prétextant qu'un membre éloigné de votre famille était sur le point d'être emprisonné, suite à un accident de circulation par exemple. En insistant finalement sur le fait qu'il fallait vous acquitter d'une «caution» très conséquente! Soyez donc très vigilants en utilisant vos systèmes informatiques et rappelez-vous que jamais, un établissement bancaire ne vous demandera vos codes confidentiels. Dans le même registre, aucune police ne vous demandera le paiement d'une quelconque «caution». Mettez également et rapidement un terme à tout appel téléphonique suspect. N'hésitez pas à contacter la police.

Nous notons également une recrudescence de cas liés à des individus peu scrupuleux qui tenteront, par tous les moyens, de vous vendre des services (nettoyages de toiture, de cour intérieure, réfection de volets, travaux d'entretien divers). Ils se présenteront à votre domicile avec des véhicules souvent immatriculés en Suisse et vous proposeront des tarifs très/trop avantageux. L'évolution des travaux entraînera inmanquablement une hausse exponentielle du montant final de la facture. Les travaux sont de très mauvaise facture et des dégâts sont souvent commis. Il est donc évident qu'il s'agit d'une escroquerie. Rappelez-vous qu'aucune société sérieuse ne fait du démarchage à domicile.

N'ouvrez pas la porte à un ou des inconnus. Composez le 117 (urgences police), afin que nous puissions procéder aux levées de doute, vous ne nous dérangez jamais.

Quel que soit le délit dont vous avez été victime, n'hésitez pas à nous contacter pour déposer plainte. La police sera avisée et pourra orienter, de manière adéquate et proportionnée, ses moyens.

Police de la Pallanterie, route de La-Capite 249 – 1222 Vésenaz. Tél. 022/427 63 30

Nous assurons l'accueil au public, du lundi au vendredi de 16h à 18h30.

Nous sommes présents (cadres et îlotiers), du lundi au vendredi de 08h à 18h. En dehors de ces heures, les unités de POLICE SECOURS patrouillent et interviennent sur le secteur de la Pallanterie.

En cas d'urgence composez le 117 (laisser sonner, ne raccrochez pas).

*Votre îlotier, Sergent-Chef VAUTHEY Alexandre,
Police de la Pallanterie*



Bâtiments et développement

Dans une commune, le patrimoine peut être divisé en deux grandes catégories: le patrimoine administratif et le patrimoine financier.

Le patrimoine administratif comprend tous les biens nécessaires à l'exercice des missions de la commune. Il s'agit des infrastructures et des équipements utilisés directement pour les services publics, comme les écoles, la mairie, les bâtiments administratifs, et autres installations communales.

Le patrimoine financier, en revanche, consiste en des placements et des investissements réalisés par la commune. Ces actifs financiers génèrent des revenus supplémentaires aux recettes fiscales et permettent de financer divers projets et politiques publiques. Cela peut inclure des actions, des obligations, ou d'autres instruments financiers détenus par la commune.

Service technique

3 collaborateurs

32 séances du service technique

DOMAINES PARTICULIERS DE COMPÉTENCES:

Pasquale Bartolo → *ingénierie civile / constructions*

Eddy Piagentini → *menuiserie*

Frédéric Piagentini → *mécanique*

LES MISSIONS

Le service technique a pour mission principale de garantir un cadre de vie agréable pour les habitants de la commune. Ses responsabilités incluent:

- › L'entretien des bâtiments communaux tels que les écoles, la mairie, les locaux de voirie, les locaux

des pompiers, l'entretien du cimetière, et les autres éléments du patrimoine;

- › La maintenance des infrastructures routières, des places publiques et des installations de voirie;
- › Le soutien logistique aux événements et manifestations organisés par la commune;
- › La gestion des petites poubelles réparties dans le village.

Bien que chaque membre de l'équipe soit assigné à un secteur spécifique, l'équipe demeure polyvalente et capable de s'adapter aux besoins variés de la commune.



*De gauche à droite:
Pasquale Bartolo, secrétaire général adjoint en charge du service technique
Frédéric Piagentini, cantonnier
Eddy Piagentini, agent de maintenance de la mairie.*

INTRODUCTION

Ce rapport dresse un état des lieux des actions menées par le service technique, en mettant en lumière les projets achevés ainsi que ceux en cours de réalisation. Il couvre l'ensemble des domaines relevant de la compétence du service, notamment les bâtiments communaux, les infrastructures urbaines et les réseaux publics, qui constituent le patrimoine technique et administratif de la Commune.

Dans le cadre de la gestion de ce patrimoine, des interventions régulières sont engagées afin d'assurer sa pérennité, de garantir la sécurité des usagers et de maintenir un niveau de service optimal.

PROJETS DE RÉNOVATION ET D'AMÉNAGEMENT

Le service technique assure la supervision et le suivi des projets de rénovation et d'aménagement des bâtiments communaux, dans le respect des normes de qualité, de sécurité et de performance. En particulier, plusieurs projets importants sont en cours, visant à améliorer et moderniser les infrastructures de la commune.

Le service technique porte une attention particulière à la rénovation de la maison communale. Ce projet vise à préserver et valoriser l'architecture existante tout en y intégrant des améliorations fonctionnelles et esthétiques pour répondre aux besoins des utilisateurs. Les travaux s'inscrivent dans une démarche de respect du patrimoine tout en modernisant les espaces pour offrir un cadre de travail optimal et adapté aux exigences contemporaines.

En parallèle, l'agrandissement de la salle des Fêtes et du local des Pompiers constitue un autre chantier majeur. Ces deux bâtiments seront intégrés dans un projet global, visant à créer une extension cohérente avec l'architecture du bâtiment existant de la mairie. Le choix de ce regroupement dans un même projet permet d'assurer une homogénéité et une uniformité dans le langage architectural. L'objectif est de garantir une intégration harmonieuse de ces nouvelles constructions avec l'ensemble du bâtiment, tout en respectant les principes esthétiques et fonctionnels qui caractérisent l'architecture initiale.

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

L'équipe du service technique intervient régulièrement dans l'entretien et la remise en état des infrastructures routières communales afin d'assurer la sécurité, la durabilité et la qualité du cadre de vie.

Parmi les actions courantes menées:

› Réparation de la chaussée et des surfaces endommagées:

Des interventions ciblées sont réalisées pour traiter les dégradations dues à l'usure, aux intempéries ou au trafic. Ces travaux permettent de prévenir l'apparition de dommages plus importants et de garantir une circulation fluide et sécurisée;

› Réfection des accotements: Les accotements endommagés sont remis en état afin d'assurer une délimitation claire entre les chaussées, les trottoirs et les espaces verts. Ces opérations participent à la fois à la sécurité des usagers et à l'esthétique des voiries.

Ces travaux sont planifiés en fonction des besoins identifiés sur le terrain, des priorités de sécurité et des demandes des usagers. Grâce à cette vigilance continue, l'équipe du service technique garantit un entretien régulier et une amélioration constante du réseau routier communal.

ESPACES VERTS ET MOBILIER PUBLIC

Le service technique accorde une attention constante à la qualité des aménagements paysagers et à l'entretien du mobilier urbain. Tout au long de l'année, l'équipe assure l'entretien régulier des espaces verts communaux, comprenant la tonte, la taille des haies, le désherbage, ainsi que la mise en place de paillis végétal dans les zones plantées. En parallèle, les bancs, tables de pique-nique et autres équipements présents dans les parcs et zones de détente font l'objet d'une maintenance continue, visant à préserver leur bon état et à garantir un environnement accueillant et convivial pour les usagers.

SÉCURISATION ET MODERNISATION DES AIRES DE JEUX

Dans une démarche de sécurité et d'inclusivité, le service technique intervient régulièrement sur les aires de jeux communales.

Par ailleurs, les structures de jeux sont contrôlées et entretenues de manière systématique. Des ajustements ou rénovations sont effectués chaque année afin de garantir leur conformité aux normes en vigueur, tant en matière de sécurité que d'accessibilité, pour permettre à tous les enfants – y compris ceux à mobilité réduite – de profiter pleinement des installations.

INFRASTRUCTURES TECHNIQUES COMMUNALES

Les infrastructures techniques représentent un volet essentiel du fonctionnement communal, assurant l'accès quotidien aux services publics de base. Elles comprennent un ensemble de réseaux et d'équipements stratégiques, indispensables au bon déroulement de la vie collective.

Parmi ces installations figurent notamment les réseaux secondaires d'évacuation des eaux usées (EU) et des eaux pluviales (EP), qui garantissent une gestion efficace des flux hydriques. Les stations de pompage (STAP), quant à elles, jouent un rôle crucial dans le transfert et le traitement de ces eaux, assurant ainsi le respect des normes sanitaires et environnementales.

À cela s'ajoutent les réseaux de distribution d'eau potable, qui font l'objet d'un suivi régulier afin d'en assurer la qualité, la fiabilité et la sécurité. Enfin, les déchetteries communales, véritables maillons de la chaîne de gestion des déchets, permettent aux habitants de disposer d'un service structuré et adapté pour le tri et le dépôt des déchets encombrants ou spécifiques.

L'entretien, la modernisation et la surveillance de ces infrastructures sont assurés par le service technique, garantissant leur pérennité et leur performance au service de la population.

Canalisations

Intervention sur les réseaux secondaires

Dans le prolongement des dispositions liées à la mise à jour du Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE), des travaux de chemisage et de réhabilitation de collecteurs d'eaux usées (EU) et d'eaux pluviales (EP) ont été réalisés dans le secteur de Lullier et du Petit-Lullier. Ces interventions ont été conduites sous la coordination du service technique communal, afin d'assurer la conformité aux nouvelles exigences du PGEE et de renforcer la durabilité des réseaux.

Interventions sur les réseaux drainages agricoles

En 2025, d'importants travaux de reconstruction ont été réalisés, accompagnés du chemisage de certains collecteurs agricoles; parallèlement, la mise à jour numérique du logiciel de cartographie du système de drainage a été effectuée.

Intervention sur le réseau de défense incendie

Dans le cadre de l'amélioration continue du réseau de défense extérieure contre l'incendie, un entretien annuel a été réalisé sur l'ensemble des bornes et bouches de défense incendie. Cette opération s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle visant à renforcer la sécurité incendie à l'échelle communale. Elle contribue à améliorer la sécurité des habitants et à optimiser l'intervention des services de secours en cas d'urgence.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE ET DIRECTIVES DE CHANTIERS

Autorisations de Construire

Au cours de l'année 2025, le service technique, en collaboration avec l'exécutif communal, a instruit et traité un total de 32 dossiers relatifs à des demandes d'autorisation de construire. Ces dossiers concernaient une grande variété de projets, allant de la transformation et de la rénovation de bâtiments existants à la régularisation administrative, aux extensions de bâtiments, ainsi qu'à des interventions à caractère environnemental notamment dans le cadre de la revitalisation ou de l'aménagement de zones naturelles protégées.

Chaque demande a été analysée en tenant compte de plusieurs critères essentiels: conformité aux réglementations en vigueur (code de la construction, plan d'aménagement local, normes énergétiques), intégration harmonieuse dans le tissu urbain ou rural existant, et impact environnemental direct ou indirect du projet.

Cette gestion des autorisations de construire vise à garantir un développement cohérent, durable et respectueux du territoire communal, tout en répondant aux besoins des citoyens et des porteurs de projets.

Directives de signalisation des Chantiers

En 2025, bien 26 chantiers ont nécessité une coordination étroite avec les entreprises et le service technique dans la fonction de Responsable des Mesures de Chantier (RMS) assuré par notre secrétaire générale adjoint en charge du service technique:

- › Mise en place de plans de circulation provisoires pour limiter la gêne aux riverains pendant les travaux de voirie.
- › Contrôle de conformité en cours de chantier sur les projets gérés par prestataires, avec présence régulière sur site pour le suivi des plannings et du respect des normes.

LOCATION DES SALLES

Nombre de locations du 01.01.2025 au 31.12.2025

Salle des fêtes	91
Salle communale	157
Salle du Nord	142
Carnotzet	43

La location des salles est réservée aux habitants de la commune de Jussy, aux sociétés et associations jusserandes.



Environnement et mobilité

Le principal défi pour la commune de Jussy est de trouver des solutions pour la réduction du trafic routier. Ce sujet est clivant et difficile à manœuvrer du fait de la faible autonomie communale dans ce domaine. Les réflexions du développement du village, des hameaux et de l'ensemble du territoire sont une des missions prioritaires des autorités communales qui se matérialisent concrètement par la révision du plan directeur communal. Jussy doit trouver sa place dans le Grand Genève qui se dessine actuellement. De par sa situation géographique stratégique, il est primordial que la commune participe, certes à son échelle, au dessin de cette grande région transfrontalière.

Révision du plan directeur communal

En 2025 la commission adhoc PDCom s'est réunie 7 fois. Elle a poursuivi activement ses travaux et a bien avancé dans l'élaboration du projet. L'année a été marquée par une collaboration étroite avec les mandataires ainsi que par des nombreuses séances de travail.

La relecture complète des pages du PDCom est désormais terminée, avec les corrections nécessaires apportées. L'enquête technique a à présent été lancée auprès des services de l'État.

Ce travail vise à poser les bases d'un développement harmonieux de Jussy, respectueux de son cadre de vie et des besoins futurs de la population.

MOBILITÉ

En tenant compte des planifications supérieures (notamment la 2x2 voies Machilly-Thonon et le PDCn), la Commune anticipe une augmentation du trafic de transit. Les orientations retenues visent à :

- › Limiter ce trafic et apaiser les hameaux (zones 30, restrictions sur les chemins agricoles, accès réservés aux ayants droit et aux riverains),
- › Renforcer la sécurité des écoliers (chemin de la Laiterie, traitement de points dangereux ciblés),
- › Réévaluer les besoins en stationnement de loisirs dans les bois,
- › Améliorer les continuités piétonnes et cyclables (Monniaz, Étolles).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La vision territoriale confirme un développement mesuré du village (secteur de l'école, réflexion sur Jussy-Chapelle), avec des ajustements cartographiques tels que :

- › La suppression de césures devenues obsolètes,
- › La vérification des périmètres ISOS,
- › L'harmonisation des nomenclatures.

ÉCONOMIE LOCALE

À côté du chapitre consacré à l'agriculture, un nouveau volet «secondaire et tertiaire» est en cours d'intégration. Il vise à :

- › Reconnaître la présence de nombreuses petites entreprises et services,
- › Explorer la création de micro-zones artisanales et la réaffectation éventuelle de hangars,
- › Étudier la mise en place d'un espace de coworking, sans imposer de contraintes supplémentaires.

ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

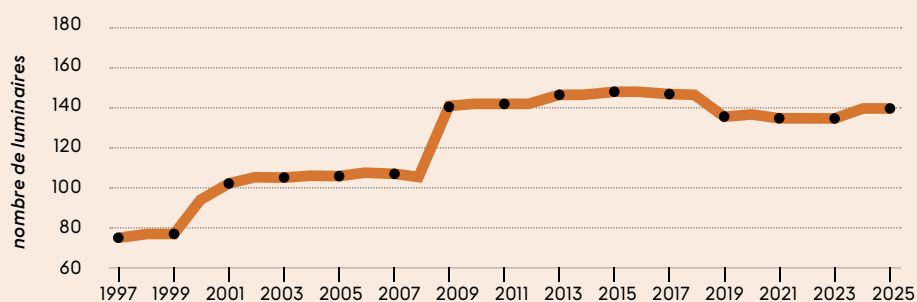
Le PDCom rappellera des principes non contraignants, utiles pour l'examen des projets (pleine terre, gestion de l'eau, biodiversité), adaptés au contexte rural. Les actions communales déjà entreprises seront valorisées, notamment :

- › La lutte contre la pollution lumineuse (éclairage LED avec capteurs, extinction des bâtiments publics),
- › L'étude de solutions de chauffage à distance selon leur faisabilité

RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

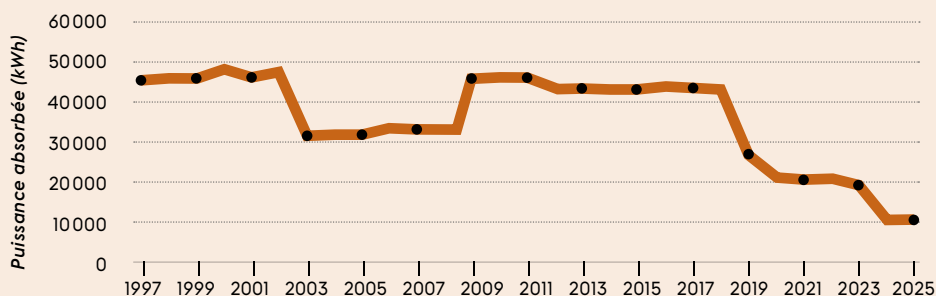
Selon rapport 2025 des SIG

Évolution du nombre de luminaires



Évolution de la consommation d'énergie

Dès 2020 y. c. consommations comptées





57 millions de m³
distribués sur l'ensemble
du canton de Genève

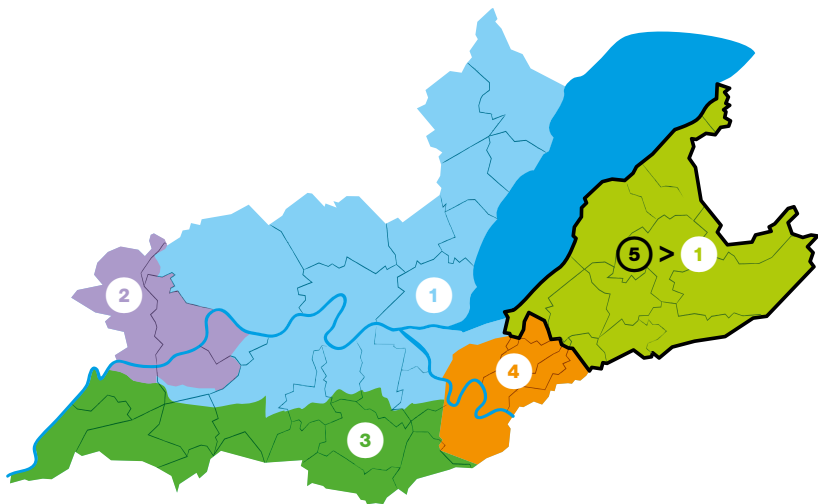


95 032
analyses effectuées
par le laboratoire SIG



4 701
prélèvements
réalisés

0,9% d'échantillons non
conformes (42 échantillons
non conformes, sans gravité,
sur 4 701 prélèvements)



5 Zone temporaire Eau du lac et nappe du Genevois

Calcium	44,6	66,4	mg/L
Magnésium	5,9	11,3	mg/L
Potassium	1,6	1,7	mg/L
Sodium	6,4	9,1	mg/L
Dureté de l'eau**	13,5	21,2	°f

La zone de distribution d'eau potable temporaire mentionnée « zone 5 », créée à la suite de la rupture de la conduite au quai Gustave-Ador (septembre 2024), a été supprimée après remise en service de la conduite à fin mars 2025.

- **Période de distribution de janvier à mars 2025 :**
se référer à la « zone 5 ».
- **Période de distribution d'avril à décembre 2025 :**
se référer à la « zone 1 », alimentée par l'eau du lac.

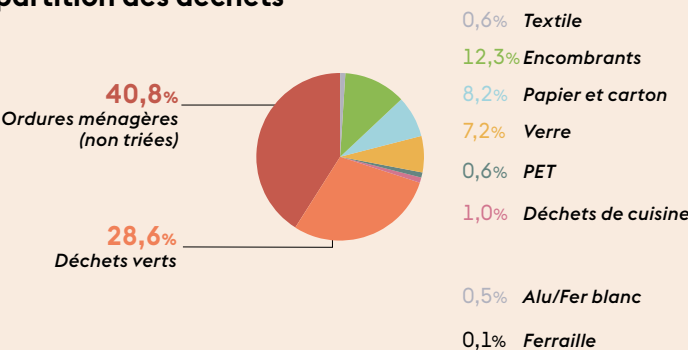
Gestion des déchets

STATISTIQUES DÉCHETS 2025

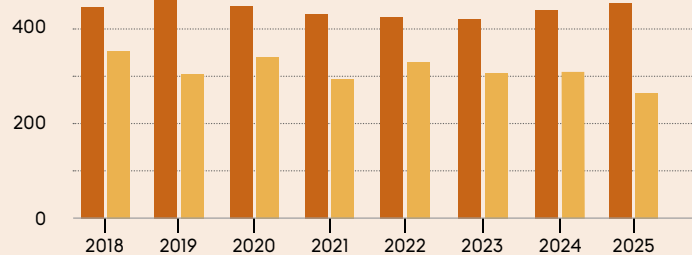
Coût du traitement des déchets en francs	2023	2024	2025	%
Loyers, cotisations, publications	110 921	11 997	11 132	3,3%
Entretien déchetterie	13 376	16 686	11 462	3,4%
Traitement et incinération des déchets	164 237	127 842	180 624	53,3%
Prestations services de tiers	113 670	330 896	135 895	40,1%
Coût total du traitement des déchets	302 375	302 375	339 113	100,0%

Tonnages	2023	2024	2025	%
Ordures ménagères	292,3	296,3	310,6	44,2%
Ferraille	0,7	0,5	0,9	0,1%
Déchets verts	211,0	225,0	218,0	31,0%
Déchets de cuisine	7,5	7,7	7,7	1,1%
Encombrants	69,0	83,2	94,0	13,4%
PET	3,8	4,4	4,8	0,7%
Papier	69,0	77,0	62,5	8,9%
Alu /Fer Blanc	3,3	3,0	3,7	0,5%
Verre	58,5	55,2	54,9	7,8%
Textile	5,2	4,4	4,8	0,7%
Totaux	720,3	756,8	761,8	100,0%

Répartition des déchets

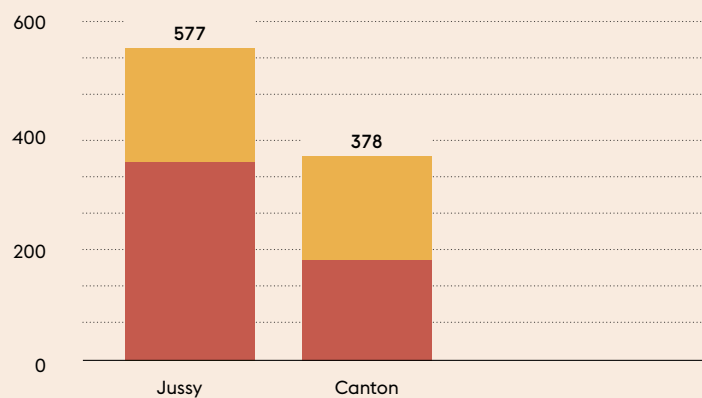


Évolution des déchets (en tonnes)



■ Valorisation ■ Incinération

Production de déchets par habitant (kg/hab)



■ Valorisation ■ Incinération



PET RECYCLING

La commune de Jussy poursuit ses efforts en faveur de l'environnement et a collecté 4770 kilogrammes de bouteilles à boissons en PET en 2025. Ces quelques 173151 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.

Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les bouteilles de lait sont recyclables.

ÉCONOMIES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

~12 641 kg
de gaz à effet de serre

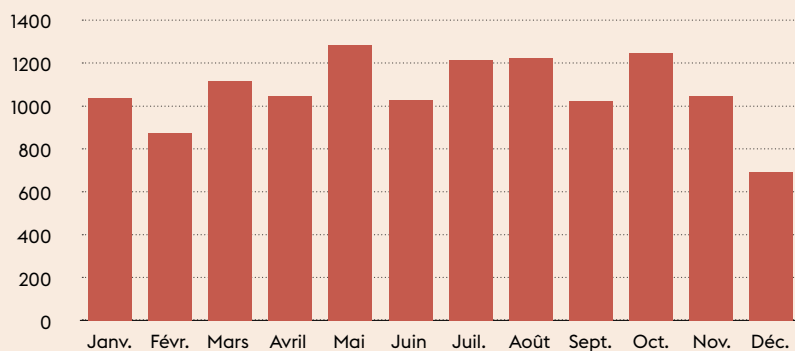
~3411 l.
de pétrole

MOBILITRI

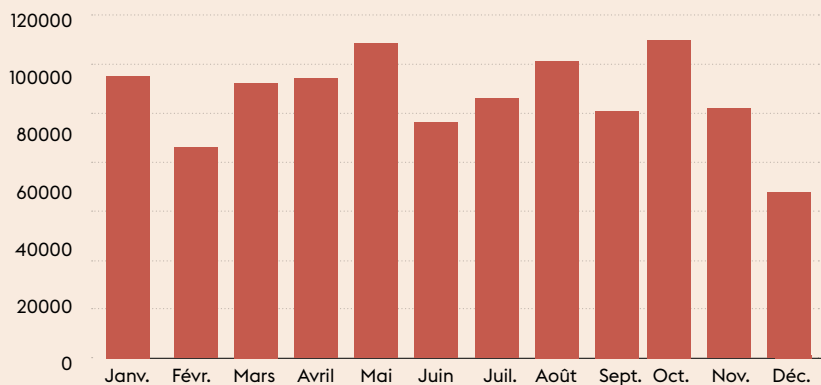
La déchetterie mobile Mobilitri complète le mail-
lage des ESREC cantonaux et permet aux habitants
de se débarrasser de leurs déchets spéciaux et
encombrants, sans avoir à se rendre à la Praille ni
attendre les dates de ramassage.

Il suffit de créer son «pass» avant de se rendre dans
un des lieux de collecte via le site www.mobilitri.ch.
Les dates y sont détaillées afin de planifier sa visite.

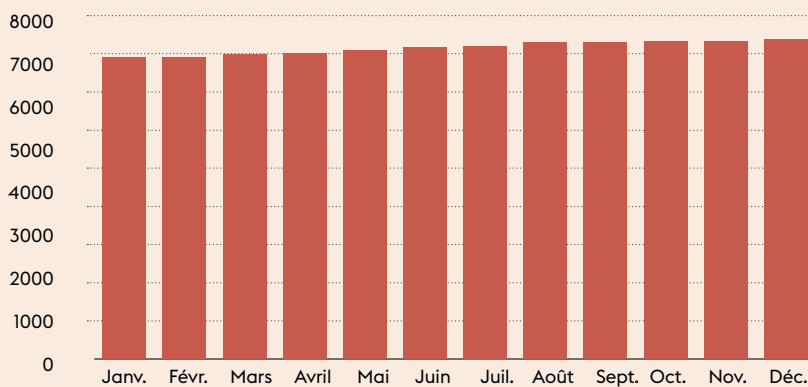
Mobilitri: nombre de visites des communiers



Mobilitri: quantité de déchets en kg



Mobilitri: nombre d'inscriptions



Transports et mobilité douce

CARTES CFF

Depuis le 11 décembre 2023, la carte journalière a été remplacée par la carte journalière dégriffée Commune. C'est une nouvelle offre disponible exclusivement auprès des communes et des villes. Les personnes peuvent voyager une journée entière dans toute la Suisse à partir de 39 fr. (avec abonnement demi-tarif) ou de 52 fr. (sans abonnement demi-tarif). Il y a également l'option 1^{ère} ou 2^{ème} classe. Plus la commande est anticipée, plus le prix est bas. Le nombre de cartes n'est plus limitée par commune mais une quantité de carte précise par jour est disponible pour toute la Suisse. La disponibilité des cartes est consultable sur cartejournaliere-commune.ch.

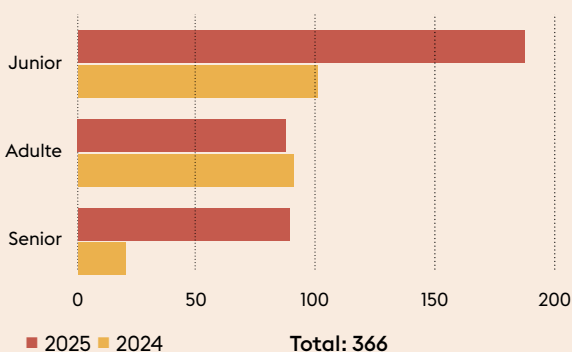
En 2025, la commune de Jussy a vendu 189 cartes journalières.

SUBVENTION ABONNEMENT TPG

En 2025, 167 nouveaux abonnés annuels soit 85 juniors, 16 adultes et 66 seniors.

90 personnes ont bénéficié de l'aide communale pour renouveler ou acquérir un premier abonnement. La commune offre une subvention de 200 fr. pour les adultes et les seniors.

Abonnés annuels 2024 vs 2025

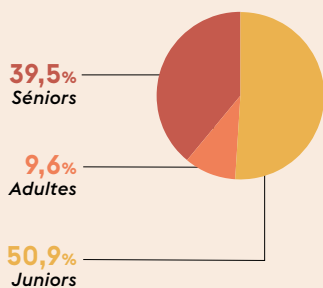


Les juniors et seniors représentent **90%** des nouveaux abonnés, confirmant l'effet levier d'une prise en charge financière.

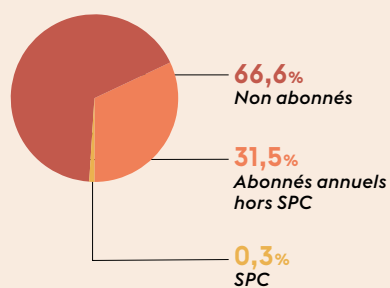
34% de la population possède un abonnement (annuel ou mensuel) de transport public

Le nombre d'abonnés a augmenté de **72,6%** entre 2024 et 2025.

Nombre d'abonnés par tranche d'âge



Part des abonnés sur la population





SUBVENTION VÉLO ÉLECTRIQUE

Une subvention de 100 francs est donnée lors de l'achat d'un vélo électrique. En 2025, la commune a subventionné l'achat d'un vélo électrique.

MOBILITY

La commune de Jussy met à disposition de ses habitants un véhicule Mobility stationné au parking du cimetière. En 2025, le véhicule Mobility a été réservé 59 fois pour 3901 km parcourus.

LE BICYCLOLOGUE, UN ATELIER MOBILE DE RÉPARATION

Le bicyclogue, Monsieur Guillaume Ogay, est présent tous les 3^e vendredis du mois, les après-midis, devant la mairie, pour réparer ou contrôler vos vélos. Depuis 2026, l'horaire de passage a changé, il est présent les jeudis matin.

TRANSPORT PUBLIC GENEVOIS

Fréquentation par arrêt montées et descentes

Arrêt	2024 Montées et descentes	2025 Montées et descentes
Centre Horticole	66170	75526
Châtaignières	2839	2477
Jussy-Bellebouche	632	833
Jussy-Château	14 727	20 357
Jussy-Meurets	35 001	39 774
Jussy-Place	46 319	73 422
Jussy, Monniaz	32 670	41 332
Jussy, Clair-Vivre	-	3860
La Forge	4807	5 699
La Loure	35 220	34 838
Les Mévaux	217	135
Lullier	48 583	51 356
Lullier-Plantais	1113	1136
Petit-Lullier	504	305
Peupliers	1448	1932
Route de Lullier	-	42
Sionnet	5870	7581



Petite enfance

Dans un souci de mener une politique petite enfance commune de qualité, les communes de Jussy et de Meinier vous proposent le jardin d'enfants intercommunal (fusionné depuis l'année scolaire 2023-2024).

Cette démarche intercommunale vise à créer une véritable continuité éducative pour vos enfants, en s'appuyant sur des valeurs de bienveillance, de respect, et de développement harmonieux. Nous croyons fermement que la diversité des modes de garde permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque famille, tout en garantissant des services de qualité, accessibles et proches de chez vous.

Le jardin d'enfants:

- › Pour les parents et les familles qui ont besoin d'une garde à temps partiel, sur l'année scolaire.
 - › Pour les enfants de 2 ans jusqu'à l'entrée à l'école.
- Horaires: du lundi au vendredi matin de 7h45 à 12h.*

Les abonnements sont annuels, en fonction des revenus de la famille.

Jardin d'enfants *La P'tite Cabane*

La direction opérationnelle est assurée par Madame Corinne Gicquel (0,10 EPT), directrice du GIPE, et par Madame Sophie Chenevard (0,10 EPT), adjointe pédagogique. En cas de remplacement, l'équipe peut compter sur la présence de M. Jérónimo Trujillo (0,20 EPT).

MISSIONS

- › Accueillir les enfants et organiser les activités en rapport avec le projet pédagogique
- › Réunion avec les parents
- › Accompagner les familles
- › Gérer les inscriptions
- › Communiquer les événements du jardin d'enfants



En juin 2025, nous avons clôturé l'année scolaire avec un spectacle sur le thème de l'eau, présenté aux familles, suivi d'un moment convivial autour d'un buffet canadien. Nous avons également eu le plaisir de participer aux Promotions en prenant part au traditionnel défilé.



De gauche à droite:
Sabine Locci, éducatrice responsable
Sandrine Erriquez, éducatrice
Sandra Klunge, éducatrice
Christine Chaillot, assistante socio-éducative

À l'issue de l'année scolaire, l'équipe a adressé ses meilleurs vœux à Christine Chaillot, qui profite désormais d'une retraite bien méritée.

Nous avons aussi eu le plaisir, après 3 ans de formation, de voir Oriane Wegmüller réussir avec brio ses examens de fin d'apprentissage. Nous lui souhaitons bonne continuation dans sa carrière professionnelle.

Pour l'année scolaire 2025-2026, nous avons accompagné les enfants dans la découverte de nombreux animaux (savane, banquise, insectes). Nous avons également continué à profiter des équipements de la salle de gymnastique et avons tiré parti de notre environnement privilégié lors de nos sorties.

Comme chaque année, durant le mois de décembre, nous avons partagé par courrier les créations de Noël des enfants avec les aînés du village. Nous avons été ravis de recevoir des courriers en retour qui sont chaque année plus nombreux attestant que la démarche est appréciée.

Comme l'année précédente, nous avons eu l'opportunité de nous rendre à plusieurs reprises à la ludothèque de Meinier, une sortie très appréciée des enfants.

L'équipe du jardin d'enfants a accueilli avec plaisir les enfants des communes de Jussy et Meinier, ainsi que quelques enfants hors commune, grâce aux places encore disponibles. Tout au long de l'année, la réflexion pédagogique s'est poursuivie lors de réunions de travail organisées toutes les deux semaines, en dehors des temps d'accueil des enfants ainsi que par la formation continue des professionnelles.

La question du taux de fréquentation du Jardin d'enfants reste au cœur de nos réflexions. La décision des communes a été prise de fermer les après-midis, trop peu demandés par les familles. Les 5 matinées ont été maintenues ouvertes, dont 4 avec une proposition de repas. Sur les 14 enfants inscrits, 4 familles ont choisi d'inscrire leur enfant pour le repas, avec un accueil prolongé jusqu'à 13h. Le taux de fréquentation est en légère hausse cette année.

En collaboration avec les communes, nous poursuivons notre réflexion sur l'évolution du jardin d'enfants afin d'adapter notre offre aux besoins des familles et d'améliorer le taux de fréquentation.

2025-2026	Enfants inscrits	Demi-journées
Jussy	7	819
Meinier	4	468
Hors commune	3	390



Crèche intercommunale *les Loupiots du Chambet*

L'équipe	1 directrice
	1 adjointe pédagogique
	1 secrétaire comptable
	12 éducatrices
	6 assistant-e-s socio-éducatif-ve-s
	1 employée de maison
	3 auxiliaires
	3 apprenti-e-s

La crèche «Les Loupiots du Chambet» est une structure intercommunale gérée par le Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance des communes de Meinier, Jussy, Presinge et Gy.

Ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, la crèche accueille 55 enfants de la fin du congé maternité jusqu'à leur entrée à l'école. Chaque espace de vie est conçu pour offrir à la fois sécurité et autonomie, permettant à chaque enfant de trouver ses repères et d'interagir avec les autres dans un climat chaleureux et stimulant.

Leur mission est de garantir un accueil bienveillant, professionnel et de grande qualité, répondant aux normes en vigueur tout en s'adaptant aux besoins spécifiques des familles et des entreprises des communes membres.

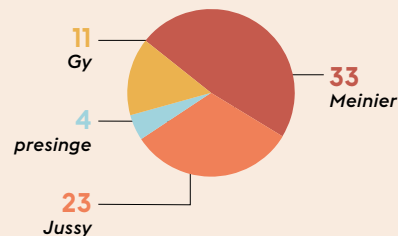
Des activités pour et avec les enfants

- › Des activités variées en extérieur et à l'intérieur.
- › Des aménagements et du matériel réfléchis pour permettre l'expérimentation et l'exploration.
- › Des colloques, d'équipes et institutionnels, mensuels pour réfléchir à l'organisation, aux activités, à la pédagogie.

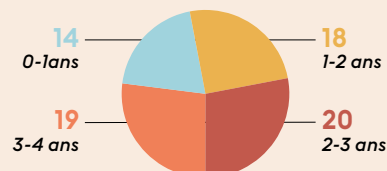
Quelques projets réalisés en 2024-2025

- › Un nouveau site internet
- › *Futur en tout genre*, accueil de 3 jeunes hommes pour une découverte des métiers de la petite enfance
- › Collaboration avec la maison de santé de Meinier, soirée parents sur les thèmes du sommeil et des écrans

Nombre d'enfants par commune



4 groupes



QUELQUES CHIFFRES

- › 33 enfants de la commune de Meinier
- › 23 enfants de la commune de Jussy
- › 4 enfants de la commune de Presinge
- › 11 enfants de la commune de Gy

COORDONNÉES

Route de la Repentance 86
1252 Meinier
022 855 13 01
creche.lc@meinier.ch

71 enfants
accueillis



Culture et communication

Bibliobus

	2023	2024	2025	Écart 2024-25
Prêts Adulte	285	443	412	-7%
Prêts Jeunesse	365	497	153	-69,2%
Total prêt	650	940	565	-39,9%
Inscription Adulte	1	0	1	100%
Inscription Jeunesse	1	1	0	-100%
Total inscriptions	2	1	1	0%
Nb de tournées	12	11	12	9,1%
Moy. Prêts/tournée	54,2	85,5	47,1	-44,9%
Fréquentation	141	173	173	0%
Nb de pers./tournée	11,8	15,7	14,4	-8,3%



Activités culturelles

VOGUE

La vogue s'est déroulée le week-end du 3-4 mai 2025. Comme à son habitude, elle a rencontré un succès. Tout au long de la manifestation, les petits et grands ont pu se divertir avec des manèges et diverses activités. La traditionnelle course aux cochons a animé la journée du dimanche.

LES CONCERTS DE JUSSY



Les Concerts de Jussy est une association à but non lucratif offrant 6 à 8 concerts annuels au temple de Jussy ou dans un jardin de la commune.

Chaque concert est donné par un musicien ou un ensemble exceptionnel.

Huit concerts ont été organisés en 2025:

- › *Dimanche 30 mars* Antonio Domínguez, guitare
- › *Dimanche 13 avril* Diego Ares, clavecin
- › *Dimanche 25 mai* Cheng Duo, violon et piano
- › *Dimanche 6 juillet* au Château du Crest Frères Bouclier, violon et accordéon
- › *Dimanche 24 août* au jardin du 21 de la Route de Beillans Geneva Brass, quintette de cuivres
- › *Dimanche 5 octobre* Chœur de la Maîtrise du Conservatoire Populaire de Genève
- › *Dimanche 2 novembre* Azahar Ensemble, quintette de vents
- › *Vendredi 14 novembre* Prix Concerts de Jussy au lauréat d'alto du Concours de Genève

La contribution des collectivités publiques, dont la Commune de Jussy, notre principal appui financier, et les communes de Gy, Collonge-Bellerive, Vandoeuvres, Meinier, Anières, Choulex et Chêne Boggeries s'est élevée en 2025 à 11150 fr. sur un total des recettes de 43507 fr.

Les autres sponsors cette année ont été la Fondation W. avec 5000 fr., l'Ambassade d'Espagne avec 2000 fr. et la Délégation du Gouvernement de la Catalogne en Suisse avec 2500 fr.

Les contributions et dons des membres ont atteint 8532 fr.

Nous remercions une fois encore ces communes, nos mécènes et nos membres. Les recettes des concerts se sont élevées à 12 226 fr.

Nos concerts ont été annoncés dans les médias notamment: programme.ch, sortir.ch, et Rive Gauche qui publie gratuitement de très beaux articles en annonce de nos concerts. Dans les réseaux sociaux Facebook et Instagram ils ont été partagés à 3 groupes d'intérêt des Communes de la Rive gauche, Activités culturelles à Genève, Spectacles et événements gratuits à Genève, Catalans à Genève, et UN Geneva Community. Nous les remercions tous.



Antonio Domínguez



Diego Ares



Cheng Duo



Frères Bouclier

La brochure avec le programme de l'année et une présentation détaillée de chaque concert a été envoyée aux membres, aux mécènes, aux médias et nous a aidé dans la promotion de nos activités ainsi que dans la recherche de financement. Le coût de cette publication a été couvert plus de deux fois par les annonces de Chalut Green Service, du Garage Tanner & Weber, du Domaine Château l'Évêque, du Domaine Château du Crest, de la Gara, de la Banque Raiffeisen, du Cercle des Agriculteurs, de SP Pub, de Technitoit, de l'Auberge de la Couronne, de Chez Martine, de l'Auberge des Vieux-Chênes et du Centre de l'Œil de Vésenaz.

Les ventes de publicités se sont élevées à 2900 fr. Nous remercions tous nos annonceurs.

Huit concerts sont prévus en 2026 avec toujours comme but de vous offrir une musique de qualité dans un cadre exceptionnel de la campagne genevoise.

Maïte Bovet



Geneva Brass



Chœur de la Maîtrise du Conservatoire Populaire de Genève

UNION DES PAYSANNES ET FEMMES RURALES DE JUSSY

L'Association des Paysannes et Femmes rurales de Jussy (UPFJ) est affiliée à l'Union des Paysannes et Femmes rurales genevoises (UPFG), elle-même membre de l'Union suisse des Paysannes et Femmes Rurales (USPF). Créée en 1943 dans un contexte de solidarité, suite aux conséquences de la Seconde Guerre mondiale, l'association a été fondée par des paysannes souhaitant se soutenir mutuellement pour assurer le bon fonctionnement de leurs exploitations agricoles pendant l'absence de leurs époux et fils partis à la guerre. Depuis lors, les liens de solidarité au sein de l'association se sont renforcés au fil des années. Certains villages, dont le nôtre, font toujours partie de cette organisation.

L'UPFJ est une association à but non lucratif qui regroupe des femmes désireuses de promouvoir et de préserver l'agriculture de proximité, tout en tissant des liens d'amitié et de solidarité. Elle accueille toutes les femmes de la commune souhaitant s'investir dans ces activités. Il est toutefois recommandé que les membres résident dans le village, car toutes nos actions et événements sont étroitement liés à la vie villageoise.

Nous comptons actuellement 40 membres.

Activités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

- › *7 janvier 2025*: Fête des Rois au Carnotzet, avec une soirée Lotto.
- › *21 mars 2025*: Fête du printemps
- › *23 mai 2025*: Sortie au Salève
- › *27 juin 2025*: Promotions scolaires – petit déjeuner et pâtisseries.
- › *30 août 2025*: Sortie à Fribourg en car, une sortie bien réussite.
- › *17 octobre 2025*: Soirée d'automne, moment de rencontre avec repas et loto.
- › *16 décembre 2025*: Noël communal autour du Temple. Préparation et service de la soupe.

Activités sportives

ARC CLUB JUSSY



L'Arc Club Jussy a été créé il y a 25 ans au sein de notre commune par sept jusserands. Depuis les premières années du siècle, ce sont plus de 800 personnes qui ont été membres de cette société.

Aujourd'hui l'Arc Club Jussy compte à ce jour 133 archers.

Il a toujours été actif dans le domaine de la formation et dans celui de la compétition, en organisant généralement 4 à 5 concours nationaux par année.

Quatre archers du club ont fait partie du cadre national suisse et participent encore à des compétitions sous le drapeau national.

Une grande partie des archers du club pratique le tir loisir. Ce sport est excellent pour la concentration et est un très bon moyen de diminuer le stress. Il est un complément parfait pour compenser un sport plus physique, il n'exige pas forcément une force particulière.

Il peut également être pratiqué par des personnes en fauteuil roulant.

L'Arc Club Jussy accepte les jeunes dès 8 ans et les adultes jusqu'à 88 ans (ou plus). Des cours d'initiation sont donnés par des moniteurs diplômés 3 ou 4 fois par année, afin de pouvoir accéder au club.



Comme l'année passée, les **championnats suisses de tir à l'arc field** se dérouleront le **13 septembre** dans les environs du Château-du-Crest. Des archers de toute la suisse seront présents à cette occasion et la population est invitée à se familiariser à cette belle discipline ainsi qu'aux animations qui seront organisées à cette occasion.

Ce concours se déroule en campagne, en formation de pelotons de 4 archers qui vont suivre un parcours de 24 cibles réparties autour du château. Les archers peuvent utiliser tous les types d'arcs autorisés, soit: l'arc olympique, l'arc à poulies, l'arc nu, l'arc de chasse ou le longbow.

Cette année il a été décidé d'organiser à nouveau une **journée porte ouverte** à destination des habitants de Jussy et environs, **le samedi 9 mai prochain** (en cas de météo déficiente, la journée sera reportée d'un mois).

Toutes les indications complémentaires se trouvent sur le site: www.arc-club-jussy.ch

Jean-Noël de Giuli, Président

ABT JUSSY



Fondée en 1971, par un groupe d'amis passionnés, majoritairement chasseurs, l'Amicale du Ball-Trap de Jussy (ABT) est une société locale dédiée à la pratique du ball-trap. Dès ses

débuts, l'association s'est construite sur des valeurs de convivialité, de partage et de passion pour ce sport d'adresse.

Au fil des années, l'ABT a connu une évolution constante, tant au niveau de ses installations que de son organisation. Les premières infrastructures, simples et mobiles, ont progressivement laissé place à des installations fixes et modernes, notamment avec la construction d'une nouvelle fosse en 1997.

L'association a également marqué son histoire par plusieurs événements clés:

- › 1971: fondation officielle de l'ABT et dépôt des statuts
- › 1991: célébration du 20^e anniversaire avec une grande manifestation en juin
- › 1997: création de la nouvelle fosse
- › 2021: 50^e anniversaire (malheureusement reporté en raison du covid)

Aujourd'hui, l'ABT compte 60 membres, réunissant différentes générations autour d'une même passion.

L'amicale organise chaque année, au mois de juin, son traditionnel grand concours.

Un rendez-vous incontournable qui attire de nombreux participants et contribue à la vie du club.

Forte de son histoire et de son esprit convivial, l'ABT poursuit son engagement en faveur du ball-trap, en offrant un cadre dynamique et accessible à tous, débutants comme tireurs confirmés.

Pour cette année 2025, L'amicale ball-trap de Jussy poursuit ses activités avec succès, en proposant des séances de tir régulière, chaque jeudi ainsi que tous les premiers samedis du mois, de mars à fin octobre.

Le moment fort de la saison reste toutefois notre traditionnel concours annuel, qui s'est tenu, pour cette fois le 31 mai 2025. Cet événement a réuni 38 tireurs, dont une quinzaine de membres de l'amicale. La journée s'est clôturée dans une ambiance conviviale autour d'un sanglier à la broche rassemblant près d'une centaine de personnes tireurs et visiteurs venus partager un agréable moment.

DEMI DE JUSSY



Le demi de Jussy se compose de 12 membres qui se réunissent régulièrement en vue d'organiser annuellement une course à pied composée d'un walking,

d'un 10km et d'un 20km sur un parcours partant de la mairie, passant par la campagne et les bois de Jussy. Les membres (actifs en 2025) qui se répartissent différentes commissions en vue de l'organisation de l'événement sont les suivants: *Blaise Bersier, Michael Buisset, Philippe Casey, Nicolas Castejon, Sébastien Gassmann (président), Simona Genoud, Chloé Gerber, Laura Mathil, Sébastien Pantet, Anne-Catherine Rinkenberger, Antoine*

Tanner et Laurent Wegmuller

Le 20 septembre 2025, la 43^e édition du Demi de Jussy a de nouveau rencontré un très fort succès. Ce ne sont pas moins de 1500 participants et participantes qui ont arpenté le parcours sous un temps radieux et doux pour la saison

Cette année, le thème du cirque a été mis à l'honneur via les animations autour de la salle des fêtes mais aussi sur 4 stands répartis sur le parcours. Ceux-ci animés par des sociétés du village (gym de Jussy et jeunesse de Jussy) mais aussi par des groupes d'amis et de familles locales ont permis d'en mettre plein les yeux aux sportifs et sportives et à les motiver à maintenir leurs efforts jusqu'au bout.

2025 fut également la 1^{re} édition du Défi Rive Gauche (DRG). Ce nouveau projet, imaginé par des membres du comité des trois courses locales, permet aux sportifs et sportives de cumuler leurs temps sur les trois 10km de chaque course (Tour de Presinge, Courir pour aider et Demi de Jussy). Ce nouveau défi a rencontré un très bon succès, une centaine de personnes ont achevé ces 30km sur trois saisons dans la nuit du 20 septembre à Jussy. Le record à battre pour la 2^e édition, 1h39m pour les hommes et 1h48 pour les femmes. À vos baskets!

Cet événement ne pourrait pas avoir lieu sans l'aide de sponsors, des communes voisines, de la commune de Jussy, des artisans du village et de la compagnie de sapeurs-pompiers. En parallèle, ce sont une centaine de bénévoles qui œuvre durant tout le weekend pour la réussite du Demi de Jussy. Un grand merci à toutes et tous.

*Sébastien Gassmann
Président*



SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE DE JUSSY

La Société de Gymnastique de Jussy donne des cours depuis 1927. Les divers cours proposés incluent des gymnastes de tous âges, de quatre à plus de nonante ans. Les 16 cours hebdomadaires sont assurés 35 semaines par an par une équipe de 17 responsables de cours, dont 10 moniteurs ayant la reconnaissance fédérale J+S. L'association vise à offrir des cours de qualité à un grand nombre de participants (276 membres actifs en 2025).

En 2025, les cours proposés étaient les suivants: Gym douce/pilates, Volleyball, Agrès, Gym Senior, Multisports, Badminton, Jeunes-Gymnastes, Tennis et Unihockey. La majorité des cours affiche complet, ce qui montre que les objectifs de l'association sont remplis.

En 2025, l'association a également participé à la Fête Fédérale de Gymnastique qui a lieu tous les 6 ans. Une douzaine de gymnastes de 18 à 50 ans ont participé aux compétitions d'athlétisme (lancer du poids, 400m, saut en longueur) ainsi que de Volleyball. La journée a été un succès

La Société de Gymnastique de Jussy a comme chaque année co-organisée la Vogue de Jussy, et réuni 28 bénévoles, issus des différents cours, mais aussi externes à la société. L'activité proposée par la Gym (la «montée infernale») a cette année encore attiré petits et grands.

Adrien Chaillot, Président



Communication

COMMUNEAPP

Depuis le mois d'avril 2023, la Commune a mis en place une nouvelle application, COMMUNEapp, afin d'être plus proche de ses citoyens. Cet outil simple et efficace vous permet d'être informé rapidement et régulièrement des actualités de la Commune ou d'avoir des informations plus événementielles. Vous pourrez également retrouver la majorité des informations telles que l'agenda communal, les horaires de la mairie, des numéros de téléphones utiles...

À ce jour, nous comptons 562 utilisateurs.

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à télécharger cette application, en scannant un des QR codes ci-dessous ou en la cherchant dans l'Apple store ou sur Google Play. Une fois l'application téléchargée, il vous suffira de taper le code postal de Jussy, soit 1254, et ainsi d'accéder aux publications de notre Commune.



RÉSEAUX SOCIAUX

Rejoignez-nous et suivez toutes les actualités de votre commune sur Facebook et Instagram.





Action sociale et jeunesse

À Jussy, il y a presque autant de jeunes que de retraités, 24% des habitants ont moins de 20 ans et 21% peuvent prétendre à une rente AVS. Ce ratio reste équilibré mais les prévisions démontrent une augmentation des seniors qui représentera d'ici à 10 ans 32% de la population. La commune organise des sorties pour les jeunes et pour les seniors, rassurez-vous les programmes ne sont pas les mêmes.

Mérite Jusserand

La commission sociale a décidé de décerner le mérite Jusserand 2025 à Elisabeth Schüpbach pour son investissement et son engagement au sein de l'Union des paysannes et femmes rurales de Jussy. Le prix a été remis lors de la soirée des vœux du Maire.



Activités pour les aînés

Retour en images sur les manifestations organisées pour les aînés de la commune.

BRUNCH DE PÂQUES – 7 AVRIL 2025



SORTIE DES AÎNÉS – 21 MAI 2025

CULTURE, DÉTENTE ET CONVIVIALITÉ

La traditionnelle sortie des aînés a offert cette année encore une journée riche en découvertes et en échanges.

Les participants ont d'abord visité Chaplin's World à Corsier-sur-Vevey, où une visite guidée leur a permis de plonger dans l'univers du célèbre Charlie Chaplin. Ensuite, ils ont rejoint le Mont-Pèlerin en funiculaire, avant de partager un agréable repas au restaurant «Le Chalet».

L'après-midi s'est poursuivi par une croisière sur le Léman jusqu'à Genève, agrémentée d'un apéritif servi à bord, dans une ambiance détendue et conviviale.

Cette belle journée, immortalisée par quelques photos souvenirs, restera un moment fort de l'année.



SOIRÉE DES AÎNÉS – 25 NOVEMBRE 2025



Soirée des aînés initiation – «Initiation au flamenco»



Soirée des aînés Andalousie – «Démonstration de flamenco»

GOÛTER DES AÎNÉS DE L'ESCALADE – 8 DÉCEMBRE 2025



Goûter des aînés chants – «Chant de l'escalade par les élèves de l'école de Jussy»



Goûter des aînés vue d'ensemble – «Dégustation de bonnes tartes confectionnées par la boulangerie de Jussy»

LES ANNIVERSAIRES, LES NOCES D'OR ET DE DIAMANT DANS LA COMMUNE EN 2025

L'Exécutif a toujours le plaisir de marquer les anniversaires de leurs communiens atteignant 85, 90 ans et plus. En 2025, 10 personnes ont été célébrées.

85 ans Martine Bastard, Claudine Giger, Elisabeth Schüpbach, Charoonsri Sukhanil, Maurice Vuadens

90 ans Jean Félix et Marc-Henri Gros



Anniversaire de Monsieur Gros

95 ans Olga Burgat, Denise Rusca et Geneviève Vignes

Noces de diamant

Monsieur et Madame Michel et Ariane Gendre

Action pour les jeunes

SORTIE DES JEUNES 8-11 ANS – 24 MAI 2025



Sortie des jeunes au Western City à Martigny

JOBS D'ÉTÉ

Chaque année, durant les mois de juillet et août, la commune engage des jeunes pour réaliser des tâches d'entretien des biens communaux.

Pour certains, cette première expérience du monde du travail, leur permet de se familiariser avec différentes missions, d'appréhender le travail en groupe et le suivi des instructions.



À noter que ces jobs d'été sont rémunérés et encadrés par les employés communaux. Un certificat de travail leur est remis au terme du stage.



TSHM ARVE-LAC

Les travailleurs sociaux hors murs du secteur Arve-Lac collaborent avec les communes de Collonge-Bellerive, Anières, Corsier, Puplinge, Meinier, Presinge, Choulex, Jussy, Hermance, Vandoeuvres et Gy.

L'équipe TSHM Arve Lac a traversé l'année 2025 avec une volonté de pérenniser les actions existantes et ainsi maintenir une présence cohérente sur l'ensemble du territoire.

L'année 2025 a en effet été marquée par une importante transition en matière de ressources humaines. Sur les trois postes composant l'équipe d'animateur-riche-s, deux animateur-riche-s ont quitté leurs fonctions pour de nouvelles aventures.

L'arrivée de Céline Buholzer en septembre 2025 s'est inscrite dans ce contexte de réorganisation tandis que le troisième poste est resté vacant durant l'année, avec une prise de fonction prévue en mars 2026. Cette situation a impliqué des ajustements dans l'organisation du travail, des priorisations et parfois des ralentissements dans le développement de nouvelles actions.

Malgré ces défis, l'équipe a veillé à maintenir les actions essentielles et les points d'ancrage existants, afin de garantir une continuité auprès de la jeunesse du territoire. La collaboration avec les communes et les partenaires est restée un levier important pour poursuivre des actions adaptées aux réalités locales. À ce titre, toutes les actions ont été maintenues et renouvelées le cas échéant.

L'objectif demeure de toucher l'ensemble des jeunes entre 12 et 25 ans de la région Arve-Lac. La diversité des profils rencontrés et les demandes variées de la jeunesse continuent de pousser l'équipe à faire preuve de créativité, tout en questionnant et ajustant de manière permanente les offres proposées dans une volonté certaine de co-construction avec cette population.

L'équipe TSHM Arve-Lac dispose de bureaux à Puplinge, correspondant à la partie Jardin. Du côté Littoral, l'équipe peut utiliser un bureau au sein du service social installé à Vérenaz. Ces deux points d'ancrage ont permis la mise en place de permanences hebdomadaires, offrant aux jeunes des espaces identifiés, accessibles et ouverts.

Actions proposées en 2025 à Jussy

Actions	Description
Salle de gym	Sports les vendredis en fonction des demandes de 20h à 22h
Accueil à l'Abri	Accueil libre, soirée ciné ou soirée tournois divers, repas Tous les vendredis de 17h à 22h
Promotions scolaires	Caravane et jeux
Fenêtre de l'Avent	«Apéro» porte ouverte Abri
Activité sur inscription	Tournoi d'Archery

L'ABRI DE JUSSY

À Jussy, depuis plus de dix ans, la municipalité a mis à disposition des jeunes de la commune, un local qui favorise la rencontre et devrait susciter des projets pour l'avenir.

S'adressant aux jeunes à partir de 12 ans, L'Abri accueille actuellement une quinzaine de jeunes (voir plus selon les soirées), tous les vendredis soir, de 17h à 22h.

En compagnie d'un moniteur (habitant de Jussy) et des TSHM Arve-Lac (Travailleurs sociaux hors murs), les jeunes sont les bienvenus dans un cadre «d'accueil libre». Chaque jeune est invité non seulement à passer un bon moment avec ses amis, mais aussi à se responsabiliser au sein de L'Abri. Une étape intéressante et bénéfique pour ces jeunes qui vont bientôt quitter le cadre de l'école primaire.

Sport (dans la salle de gym), sérigraphie, soirées cinéma, soirées jeux-vidéos, repas tous ensemble et plein d'autres activités sont proposées aux jeunes de L'Abri.

Des sorties sont aussi organisées par les TSHM, la dernière sortie en date était une après-midi PaintBall pour les jeunes de l'Abri en compagnie des jeunes de Puplinge.

Quelques autres activités et événements ont eu lieu cette année 2025:

- › Nouvelle fresque et rafraichissement des murs à l'entrée de l'Abri, avec la participation de plusieurs jeunes.
- › Atelier Maquillage Make-Up pour les filles de l'Abri avec l'intervention de Chloé Gerber.
- › Après-midi «Combats d'Archers» (sport) et gril-lades sur le terrain de l'école de Beillans.
- › Porte ouverte aux enfants et aux parents pour la fête d'Halloween. Avec une chasse au trésor organisée au travers de la commune de Jussy et sous le thème de la dernière sorcière de Jussy.
- › Fête de Noël, Fenêtre de l'Avent, porte ouverte et verrée aux habitants de Jussy.

Moniteur de l'Abri: Josué Mendoza

TSHM référent: Gian Gallo

Affaires sociales

SERVICE SOCIAL INTERCOMMUNAL

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE PROXIMITÉ

Depuis septembre 2022, la commune s'est engagée dans une collaboration intercommunale avec les communes de Gy et Meinier afin d'offrir à ses habitantes et habitants un accompagnement social de proximité. Au sein de l'Espace Santé Social (route de la Repentance 86 à Meinier), les bénéficiaires disposent d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'information. Ce dispositif garantit une orientation personnalisée, assurée par la coordinatrice sociale, en fonction des besoins spécifiques de chaque situation.

CHIFFRES CLÉS 2025

- › 9 personnes ou familles de Jussy ont bénéficié d'un suivi individuel
- › 23 entretiens réalisés, dont 10 visites à domicile
- › Durée moyenne des entretiens de 2 heures
- › Près de 35 actions complémentaires menées (courriels, appels téléphoniques, coordination avec le réseau)
- › Une dizaine de personnes ont bénéficié d'une évaluation ou d'une orientation ponctuelle, sans ouverture de dossier.

La majorité des situations a été orientée vers le bureau social intercommunal par le réseau de soins et les partenaires locaux. Une part plus restreinte des demandes émane directement des familles, des voisins ou de l'entourage.

Solliciter le service social dès l'apparition d'une difficulté demeure essentiel afin de prévenir une aggravation des situations.

ACTIONS COMMUNAUTAIRES, PROJET ET RÉSEAU

Au-delà du suivi individuel, le bureau social intercommunal assure un second volet essentiel à sa mission: coordonner, initier et soutenir des projets en lien avec les politiques publiques tant locales que cantonales.

Ces actions concernent notamment:

- › Le soutien aux aînés
- › La jeunesse
- › L'intégration
- › La prévention et la lutte contre la précarité.

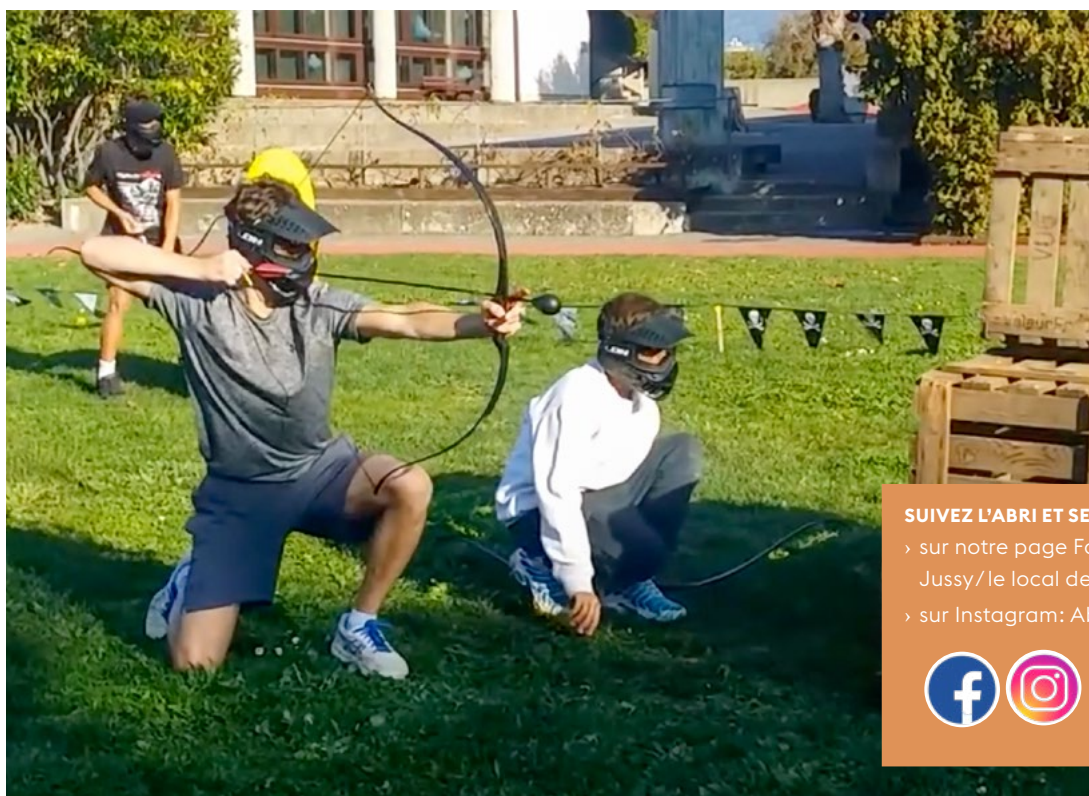
En 2025, cette dynamique partenariale s'est concrétisée par une vingtaine de séances de coordination et de travail avec différents partenaires.



Atelier maquillage Make-Up



Après-midi «Combats d'archers»



SUIVEZ L'ABRI ET SES ACTIVITÉS

- › sur notre page Facebook: L'ABRI de Jussy/le local des jeunes de Jussy
- › sur Instagram: Abri de Jussy



Après-midi «Combats d'archers»

PARTENARIATS CLÉS

› Pro Senectute

Dans le cadre de la loi cantonale LRT-1 sur les prestations en faveur des personnes âgées, un partenariat initié en 2023 se poursuit activement. La commune de Jussy a signé une convention avec Pro Senectute, acteur reconnu dans l'accompagnement des seniors. Cette collaboration permet d'anticiper les besoins liés au vieillissement, offrir un accompagnement de proximité et de proposer un suivi personnalisé et évolutif.

› Fondation Genevoise de Désendettement

La commune collabore également avec la Fondation genevoise de Désendettement (FgD), spécialisée dans l'accompagnement des personnes confrontées à des difficultés financières. Ce partenariat permet d'orienter les habitants vers un soutien en matière de gestion budgétaire, d'analyse de dettes et le cas échéant de mise en place de plans d'assainissement. Objectif: prévenir l'aggravation de l'endettement et favoriser un retour durable à l'équilibre financier. Une permanence est organisée chaque deuxième jeudi du mois, sur inscription, dans les locaux du Service Social Littoral, permettant aux personnes concernées de bénéficier d'un entretien personnalisé.

Les personnes intéressées par les prestations proposées peuvent contacter:

Espace Santé Social
Route de La-Repentance 86, 1252 Meinier
Heidi Gusset, coordinatrice sociale
h.gusset@meinier.ch
022 855 13 00 / 076 679 13 42

TROIS CHÊNE EMPLOI

Trois Chêne Emploi est une structure intercommunale destinée aux habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Nous accueillons également les habitants des 10 communes partenaires d'Arve et Lac: Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres.

Nos usagers font appel à nos services de manière volontaire. Ils ont la possibilité de fréquenter notre structure sur rendez-vous, selon leurs besoins et de bénéficier d'un suivi individuel assuré par notre équipe de 5 conseillères en insertion professionnelle (3,75 ETP contractuels, ramenés à 3,25 ETP effectifs en raison d'un congé maternité non remplacé)

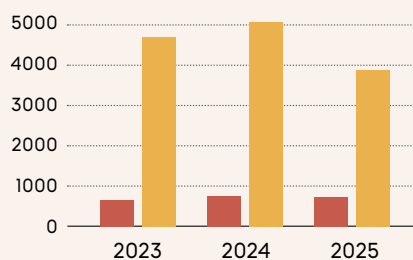
Trois Chêne Emploi a pour missions:

- › Accueillir et analyser la situation socioprofessionnelle des personnes inscrites
- › Élaborer un projet professionnel réaliste et définir une stratégie de retour à l'emploi
- › Proposer un accompagnement et un coaching individualisé à un public varié (demandeurs

d'emploi, jeunes en recherches d'apprentissage et personnes en reconversion)

- › Constituer et optimiser les dossiers de candidature et préparer aux entretiens d'embauche
- › Développer l'employabilité, identifier les opportunités d'emploi et renforcer l'autonomie dans les démarches
- › Accompagner dans le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- › Rechercher des financements pour les projets de formation et d'insertion professionnelle
- › Orienter et accompagner dans les démarches concernant le droit du travail
- › Informer sur les assurances sociales
- › Collaborer avec les acteurs économiques du canton dans le cadre de recrutements
- › Travailler en réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs: *associations genevoises, Croix-Rouge genevoise, écoles de langues, centres de formation professionnelle, fondations, Hospice Général, OFPC, OCE, Réseau Trois Chêne, services sociaux communaux, SPMI, Trialogue, TSHM, etc.*

Visites Trois-Chêne emploi



Afin d'assurer un accompagnement cohérent d'un usager suivi par plusieurs institutions, nous privilégions les contacts réguliers et les tripartites avec les professionnels concernés. Notre équipe attache également beaucoup d'importance à entretenir une collaboration étroite avec les employeurs de la région pour faciliter le processus d'insertion ou de réinsertion des personnes sur le marché du travail.

En 2025, 719 personnes ont été suivies, représentant 3402 consultations, dont 9 pour la commune de Jussy.

Les parcours professionnels actuels ne sont plus linéaires. De ce fait, les étapes d'insertion sont aussi variées que les usagers faisant appel à nos services. Nous remarquons qu'un retour à un emploi fixe est souvent précédé d'un stage, d'un remplacement ou d'une mission à durée déterminée.

La rapidité d'intégration varie selon plusieurs facteurs: niveau de formation, domaine d'activité, autonomie, réseau personnel et professionnel ou encore distance à l'emploi. Il est donc essentiel d'ajuster notre accompagnement aux besoins et demandes spécifiques de chaque personne, tout en tenant compte des réalités du marché du travail.

Cette année, nous avons enregistré 182 emplois/apprentissages et 112 stages. Ces données représentent les retours à l'emploi répertoriés lors des

recrutements organisés par nos soins ou annoncés spontanément par les usagers. De ce fait, les chiffres réels sont certainement bien plus élevés que ceux figurant dans nos statistiques.

Cette année encore, Trois Chêne Emploi a pris à cœur d'accueillir des stagiaires. L'une de nos missions étant d'aider les usagers à trouver des stages auprès d'entreprises, il est important pour nous de donner également cette opportunité à des jeunes et des adultes en les accueillant au sein de notre structure.

Affaires scolaires

SERVICE ÉCOLE

- › Edyta De Carvalho, intendante du restaurant scolaire
- › Daniel Silva, patrouilleur scolaire *jusqu'au 31.08.2025*
- › Julien Gros, patrouilleur scolaire *(01.10.2025 au 31.12.2025)*

Bien qu'intitulé École, ce service ne concerne pas l'enseignement directement mais le support logistique pour les enfants.

MISSIONS

Intendance scolaire pour les repas du restaurant scolaire – Sécurité des enfants sur et aux abords des passages piétons – Sensibilisation des usagers sur le respect des règles sur la circulation

ÉCOLE DE JUSSY

- › Directrice de l'école: Madame Adèle Di Bruno
- › Enseignante adjointe: Madame Claire Dinichert

EFFECTIFS DES CLASSES 2024-2025

Degré	Enseignants	Effectif
1P – 2P	Stéphanie Brun Bulliard & Stéphanie Berthier	20
2P – 3P	Caroline Claus	14
4P – 5P	Claire Dinichert	20
5P – 6P	Anita Pordes	17
7P – 8P	Sylvie Massarotto	18
7P – 8P	Karim Bugnard	20
Total d'élèves		109

Soit un total de 109 élèves.

EFFECTIFS DES CLASSES 2025-2026

Degré	Enseignants	Effectif
1P	Stéphanie Brun Bulliard & Stéphanie Berthier	16
2P – 3P	Caroline Claus	20
4P – 5P	Anita Pordes	25
6P – 7P	Sylvie Massarotto	19
7P – 8P	Karim Bugnard	21
Total d'élèves		101

Soit un total de 101 élèves.

L'ANNÉE 2025 À L'ÉCOLE DE JUSSY

L'année 2025 a été particulièrement riche en découvertes et en moments forts pour notre école. Dès le premier semestre, les élèves de 3P à 8P ont eu la chance de suivre des cours d'échecs. Cette activité, très appréciée, a permis à chacun de développer sa concentration, son sens stratégique et le plaisir de jouer ensemble.

Au mois d'avril, l'école a célébré l'arrivée du printemps et de Pâques avec une grande chasse aux œufs organisée dans la cour. Les rires, l'excitation et les œufs en chocolat dévorés ont fait de cette matinée un moment chaleureux, partagé par les plus jeunes comme les plus grands.

En mai, toute l'école est partie à l'aventure lors



d'une sortie à l'accrobranche du parc des Evaux. Entre ponts suspendus, tyroliennes et parcours dans les arbres, les élèves ont relevé des défis sportifs tout en renforçant l'entraide et la confiance en soi. Cette journée restera sans doute l'un des souvenirs marquants de l'année.

La fin juin a été consacrée aux promotions, un moment toujours chargé d'émotion. Les élèves ont célébré leurs progrès, leurs réussites et la fin d'un cycle, entourés de leurs enseignants et de leurs familles.

Après la pause estivale, le mois de septembre a débuté avec une grande journée sportive. Les activités variées ont permis à chacun de se dépasser, de découvrir de nouvelles disciplines et de partager un esprit d'équipe.

Le 12 décembre, l'école a perpétué la traditionnelle fête de l'Escalade. Les enfants sont arrivés déguisés, ravis de faire revivre cette coutume genevoise. La célébration s'est conclue par le rituel tant attendu de la marmite en chocolat, brisée dans la bonne humeur avant d'être dégustée par tous.

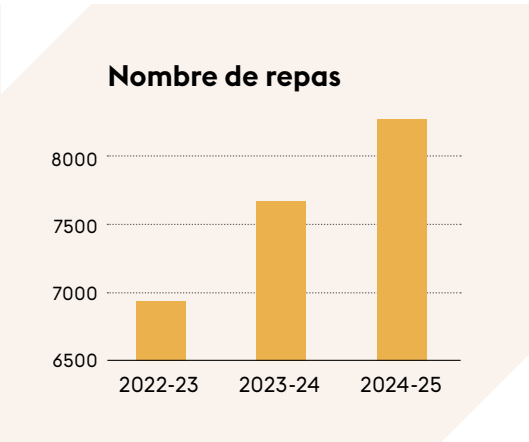
Enfin, pour terminer l'année en beauté, l'école a offert un magnifique concert de Noël au temple de Jussy. Les voix des enfants, les mélodies festives et l'ambiance chaleureuse ont apporté une touche magique à cette fin d'année scolaire.

Les enseignants de l'école de Jussy ainsi que leurs élèves remercient la mairie qui soutient ces projets et événements avec grande générosité.

RESTAURANT SCOLAIRE (COMPASS GROUP (SUISSE) SA)

Le Restoscolaire de Jussy a accueilli 87 enfants pour 8556 repas servis durant l'année scolaire 2024-2025.

Nombre de repas facturés par la commune	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Août	291	368	438
Septembre	739	864	905
Octobre	633	723	701
Novembre	828	888	977
Décembre	604	648	672
Janvier	688	727	969
Février	571	678	713
Mars	845	762	1037
Avril	348	499	605
Mai	655	692	720
Juin	786	732	819
Juillet	0	0	0
Total	6988	7581	8556



VISITE DE L'ÉCOLE CERF FEUILLU

Les élèves de l'école en forêt Le Cerf Feuillu ont été accueillis à la mairie dans le cadre d'une sortie pédagogique le 21 mai 2025. Cette école a pour objectif de promouvoir tous moyens éducatifs dans et par la nature dans le canton de Genève, en offrant aux enfants un enseignement ancré dans l'environnement, l'expérience et l'autonomie. À cette occasion, Madame le Maire a reçu la classe pour présenter le fonctionnement de la commune, répondre aux questions des élèves et leur faire découvrir le rôle des autorités locales. La visite s'est poursuivie au centre de voirie, où les enfants ont pu observer de près les outils et véhicules utilisés pour l'entretien du domaine public. Pour clore cette matinée enrichissante, des sachets goûter ont été distribués à chacun. Une belle initiative pour rapprocher les jeunes citoyens de la vie communale et leur faire découvrir les coulisses du service public.



Soutien aux associations et aux organisations non gouvernementales

La Commune soutient les associations culturelles et sportives locales ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) dont la mission est de défendre des causes humanitaires et sociales.

Répartition des subventions

40 164.-	Aide sociale et humanitaire
36 700.-	Culture
29 900.-	Actions d'entraide à l'étranger
29 300.-	Mobilité douce
19 813.-	Sociétés sportives
12 000.-	Églises et affaires religieuses
10 795.-	Loisirs – Jeunesse
5 900.-	Protection espèces et paysages



Annuaire

Liste des associations

Amicale du Ball-Trap Valérian Vittet <i>abtjussy@gmail.com</i>	Arc Club de Jussy Jean-Noël De Giuli 022 759 00 34 <i>president@arc-club-jussy.ch</i>	Association des intérêts de Jussy Eric Grand <i>eric.grand@bluewin.ch</i>
Association des Parents d'Élèves de Jussy <i>apejussy@gmail.com</i>	Chorale mixte «L'Echo des Champs» Adeline Radius <i>adeline.radius@gmail.com</i>	Collection du Crest Sylvie Ricci <i>info@collectionducrest.ch</i>
Compagnie des pompiers de Jussy Killian Morel 022 759 15 23	Demi de Jussy Sébastien Gassmann <i>infos@demidejussy.ch</i>	Free Runners Genève Marjory Pedroni <i>freerunnersgeneve@gmail.com</i>
Jeunesse de Jussy Mélanie Liecthi 079 906 90 77	Jussy Modèle Club Mickael Dirani 078 635 94 06 <i>mdirani@bluewin.ch</i>	JussyEnMarche Viviane Schweizer 079 333 34 25 <i>vivianelucie@bluewin.ch</i>
Le Concours de Nouvelles de Jussy Mathilde de Mareuil 078 908 38 22 <i>leconcoursdenouvelles@gmail.com</i>	Les Baroudeurs de Jussy Célia Gueniat 079 785 58 72 <i>baroudeursdejussy@outlook.com</i>	Les Concerts de Jussy Maité Bovet 079 203 44 81 <i>info@lesconcertsdejussy.ch</i>
Société de Gymnastique de Jussy Adrien Chaillot <i>adrien.chaillot@gmail.com</i>	Société des Carabiniers David Coutau 022 759 10 89 <i>info@carabiniers.ch</i>	Troupe Open Scènes Catherine Magnin-Gaudet 079 213 54 13 <i>open.scenes@hotmail.com</i>
Union des Paysannes et Femmes Rurales de Jussy Christine Gaille <i>christine.gaille@gmail.com</i>		

Liste des commerces et entreprises

1291 Sports Raffaello Consigli 079 193 14 94 info@1291-sports.ch www.1291-sports.ch	Archido Dominique Gros 022 759 00 01 archido@bluewin.ch www.archido.ch	Atelier du Petit-Sionnet Catherine Pendville 078 796 20 50 poterie@sionnet.ch www.sionnet.ch
Auberge de la Couronne Audrey Renard 022 759 12 66 aur.renardpro@gmail.com www.aubergecouronne.com	Boulangerie Monnard de Jussy Stéphane Fouquet 022 759 43 83 palais-friandise@bluewin.ch www.patisserie-monnard.ch	Cabinet de massage thérapeutique Florence Rivalli 076 378 78 51 floriva@bluewin.ch
Chalut Green Service 022 759 91 91 info@chalut-greenservice.ch www.chalut-greenservice.ch	Chez Martine Julien Hugel 022 759 20 00	Chromothérapie équine & animale Catherine Pendville 078 796 20 50 chromo@sionnet.ch www.sionnet.ch
Concentric Circle Consulting Robert Falkowitz 078 845 48 78 robert@3cs.ch www.3cs.ch	Domaine du Crest J. Meyer & Cie 022 759 11 23 info@domaineducrest.ch www.domaineducrest.ch	Domaine Château L'Evêque Martine et Alexandre Mévaux 022 759 01 90 079 263 22 65 chateauleveque@bluewin.ch www.chateauleveque.ch
Dumonthay Paysagistes Cédric Dumonthay 079 217 48 71 cedric.dumonthay@bluewin.ch	Elucimmo SA Jean-Louis Carreras 079 938 01 45 jl.carreras@elucimmo.ch www.elucimmo.ch	Institut des Prés Cristina Pais 079 640 62 00 jussycoiffure@gmail.com
KEDROS Artisan de l'immobilier Pascal Wegmuller 022 510 65 00 info@kedros.ch www.kedros.ch	KUNG-FU Sérigraphie Josué Mendoza 078 727 28 48 josue@kungfuserigraphie.ch www.mendozaconcepts.ch	La ferme de Lullier Deborah et Patrick Wegmuller 079 584 45 25 lafermedelullier@bluewin.ch www.lafermedelullier.ch
La Gara Adeline Wegmuller 079 647 42 57 awegmuller@lagara.ch www.lagara.ch	Physio Jussy Florence Gros 022 759 02 02	Physio Jussy Françoise Schnell-Gautschi 078 698 37 88 physio.schnellfrancoise@gmail.com
Réflexo-Jussy Judith Grand 078 664 40 23 reflexojussy@bluewin.ch www.reflexojussy.ch	SK Elec Sàrl Jérôme Kappeler Julien Stoky 022 759 81 05 – 079 559 89 29 079 555 05 49 www.sk-electricite.ch	SP Pub SA Sébastien Pantet 022 735 05 25 sp.pub@me.com www.sppub.ch
Technitoit Sàrl Serge Bugnon 022 759 15 73 technitoit@bluewin.ch www.technitoit.ch	Vuagnat Terrassement – Travaux forestiers Sàrl René Vuagnat 022 759 15 38 famillevuagnat@bluewin.ch	Zerokay Sports Yuliya Carboni 079 861 36 27 info@zerokaysports.com www.zerokaysports.com



Compte rendu financier 2025

Introduction

MESSAGE DE L'EXÉCUTIF

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

L'année 2025 se clôture avec un bénéfice de **286 803,16 fr.**, bien au-delà du bénéfice initialement prévu de 120 436 fr. Cet écart s'explique par des produits totalisant **8 238 596,33 fr.** (contre 5 970 616 fr. budgétés) et des charges de **7 951 793,17 fr.** (contre 5 850 180 fr. budgétés).

Avant de détailler les éléments ayant conduit à ce résultat, voici les faits marquants de l'exercice 2025:

- › Forte hausse des recettes fiscales des personnes physiques au-delà des prévisions budgétaires
- › Moins-value comptable sur le titre BCGe (variation du cours de bourse)
- › Amortissements complémentaires de 1'410 507,13 fr. sur plusieurs immobilisations communales
- › Avancement du Plan Directeur Communal (PDCom) et poursuite de la rénovation de la parcelle 119.

Ces événements ont marqué l'année 2025 et influencé la situation financière communale.

Recettes fiscales

Les recettes fiscales, représentant environ **85% des revenus communaux**, constituent l'enjeu majeur de l'équilibre budgétaire. Leur évolution peut être imprévisible, car elles dépendent de nombreux facteurs individuels: changements de domicile ou d'emploi, état civil, décès, arrivée ou départ de contribuables en cours d'année. Ces éléments ne sont connus qu'au moment de la taxation, rendant les prévisions complexes. De surcroît, la commune ne dispose d'aucune marge de manœuvre sur l'estimation des recettes fiscales, celles-ci étant exclusivement déterminées par l'État de Genève.

FORTE HAUSSE DES RECETTES FISCALES EN 2025

Initialement budgétées à 4 869 220 fr., les recettes fiscales nettes comptabilisées s'élèvent à **7 033 117,63 fr.**, soit une augmentation de 2 163 897,63 fr. par rapport au budget.

Plusieurs éléments ont contribué à cette forte hausse par rapport aux prévisions, notamment:

- › Impôts sur le revenu des personnes physiques (PP): +4'039 719,35 fr., dont 1 428 362,35 fr. liés aux années antérieures
- › Impôts sur la fortune des personnes physiques: +2 335 174,30 fr., dont 757 965,30 fr. liés aux années antérieures
- › Impôt à la source (IS): +46 990,23 fr.

UN IMPACT DES RATTRAPAGES FISCAUX DIFFICILE À ANTICIPER

Les rattrapages fiscaux restent significatifs cette année. Ils sont volatils et difficilement prévisibles. Il est important de rappeler que la production complète d'une année fiscale ne se stabilise que plusieurs années après la première taxation. Ainsi, des ajustements sont régulièrement effectués, pouvant entraîner des corrections à la hausse ou à la baisse selon les mises à jour apportées par l'AFC au fil de l'évolution du processus de taxation.

Par mesure de prudence, et conformément aux critères de l'État de Genève, une **provision pour estimation fiscale de 2 331 000 fr.** a été constituée au 31 décembre 2025 (augmentation de 400 000 fr. par rapport à 2024), correspondant à 12% de la production estimée encore en cours de taxation. Une provision complémentaire de **123 000 fr.** couvre les frais de perception sur le reliquat fiscal.

REVENUS FINANCIERS ET IMPACT SUR LES FINANCES COMMUNALES

En complément des recettes fiscales, la commune finance une partie de ses charges de fonctionnement grâce aux revenus tirés de sa fortune, lesquels représentent **environ 7% du total des produits**. En 2025, ces revenus financiers se sont élevés à 584 989,07 fr.

PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA BCGE

La commune détient une participation au capital de la Banque Cantonal de Genève (BCGE), répartie entre deux portefeuilles. En 2025, l'action BCGE a fait l'objet d'une division par 10, ce qui a multiplié le nombre de titres détenus sans modifier la valeur globale de la participation. La commune détient ainsi au total 259420 actions, réparties comme suit:

- › 50760 actions inscrites au patrimoine administratif: il s'agit de la participation minimale obligatoire, inaliénable.
- › 208660 actions relevant du patrimoine financier: issues d'une acquisition complémentaire effectuée il y a une vingtaine d'années, elles peuvent être cédées.

IMPACT DE LA PERFORMANCE BOURSIÈRE EN 2025

Contrairement à 2024 qui avait enregistré une forte plus-value de cours (625980 fr.), l'exercice 2025 se caractérise par une **moins-value comptable de 187794 fr.** sur les actions BCGe, reflet de l'évolution défavorable du cours de bourse. Il est important de rappeler que cette variation n'est pas monétaire — elle ne se traduit pas par une sortie de liquidités — mais reflète uniquement l'ajustement de la valeur des titres à leur cours de marché.

L'élément réellement monétaire de ce placement réside dans les **dividendes versés, qui ont rapporté 179 063 fr. en 2025.**

AUTRES REVENUS FINANCIERS

Outre ces placements, la commune perçoit des revenus locatifs issus de son patrimoine immobilier. En 2025, ces loyers ont généré environ **387 935,63 fr.**, contribuant ainsi à la stabilité des finances communales. Les intérêts créditeurs perçus sur les placements et les liquidités déposées représentent 179 904,44 fr.

LES TAXES

À la différence de l'impôt, qui représente une contribution versée sans contre-prestation directe pour participer aux dépenses collectives, les taxes constituent la contrepartie d'une prestation spéciale accordée par la commune à un citoyen déterminé.

Produisant environ **6% des recettes communales**, pour un montant de 480 765,36 fr. en 2025, elles regroupent notamment: les émoluments administratifs (cartes d'identité, légalisations), l'écologie (jardin d'enfants), les prestations de services spécifiques (concessions du cimetière, columbarium), et les ventes (timbres, vignettes). Une nouvelle facturation a contribué à la légère hausse des taxes par rapport au budget: désormais, lorsque l'Office des poursuites mandate la commune pour notifier des actes à des administrés (commandements de payer, avis de saisie, etc.), la commune lui refacture

les frais de traitement liés à ces notifications.

ANALYSES DES DÉPENSES ET DÉPASSEMENTS BUDGÉTAIRES

Le budget initialement adopté prévoyait un total de charges s'élevant à **5 850 180 fr.** Les dépenses effectives ont atteint **7 951 793,17 fr.**, en raison de plusieurs éléments non anticipés lors de l'établissement du budget.

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES – 1'410 507,13 fr.

Le poste le plus significatif des dépassements concerne les **charges extraordinaires**, intégralement composées d'amortissements complémentaires votés par délibérations du Conseil municipal le 08.12.2025. Ces amortissements reflètent la volonté de l'Exécutif de présenter un bilan conforme à la valeur réelle du patrimoine administratif. Le détail est le suivant:

- › **Rénovation bâtiment mairie:** 1337907,13 fr. — ce projet, clôturé, est désormais entièrement amorti
- › **Attribution FIDU 2025:** 72 600 fr. — amortissement de la subvention d'investissement propre

En tenant compte de ces amortissements complémentaires, le résultat opérationnel courant de la commune est nettement positif. Sans ces éléments extraordinaires, l'excédent de revenus aurait atteint environ **1 697 310,29 fr.**, témoignant de la bonne santé financière structurelle de la commune.

PROVISIONS ET AJUSTEMENTS FISCAUX

La politique prudente de la commune en matière de provisionnement a conduit à constituer et augmenter plusieurs provisions au cours de l'exercice 2025. La variation nette des provisions représente une charge de **454 343 fr.**, comprenant notamment l'augmentation de 400 000 fr. de la provision pour estimation fiscale PP/PM, l'ajustement de 10 000 fr. de la provision pour frais de perception sur le reliquat fiscal, et les ajustements des provisions liées aux ressources humaines (rente-pont AVS, soldes de vacances, indemnités de l'Exécutif).

Une provision particulièrement notable est celle constituée pour la **péréquation intercommunale 2026 (1 300 000 fr.)**, qui permet d'anticiper la forte hausse attendue de cette charge en 2026, estimée à 1 600 000 fr. selon le SAFCO. Cette provision déjà constituée en 2024 garantit que l'exercice 2026 ne sera pas impacté de manière disproportionnée.

RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION VS TOTAL DES CHARGES

Les charges d'exploitation se décomposent comme suit pour l'exercice 2025:

- › Charges de personnel: 22%
- › Charges de biens et services et autres charges d'exploitation: 35%
- › Amortissements du patrimoine administratif: 1%
- › Charges de transfert: 19%
- › Charges financières: 4%
- › Charges extraordinaires: 18%

Tout dépassement budgétaire a été signalé au Conseil municipal au cours de l'année et soumis au vote lors de l'approbation des comptes. L'annexe 17 détaille précisément les fonctions et natures budgétaires concernées, en expliquant systématiquement les écarts constatés. Le total des crédits budgétaires supplémentaires s'élève à **1254 078,18 fr.**

Certaines dépenses, telles que celles liées à la baisse du cours des actions BCGe, à la péréquation financière et aux frais de perception, échappent au contrôle de la commune et se montent à **1138 795,57 fr.** En tenant compte de ces éléments, la dépense nette supplémentaire réelle se limite à **115 282,61 fr.**

UN BILAN SOLIDE

Le bilan présente, à l'actif, les éléments identifiables du patrimoine communal ayant une valeur économique positive. Le passif, lui, présente la manière dont la commune finance ses activités et son patrimoine. Il comprend toutes les dettes de la commune à l'égard de ses créanciers. La différence entre les ressources de l'actif et les dettes du passif se matérialise par le capital propre — il s'agit des réserves accumulées par la commune au fil des exercices comptables excédentaires.

Le total du bilan au 31 décembre 2025 s'élève à **38 595'895.98 fr.**, dont **25 337'792.81 fr. de capital propre, soit 66% du total du bilan.** L'endettement à long terme, constitué principalement des emprunts bancaires, se monte à 8'084'519 fr., en légère diminution par rapport à 2024 (8'263'752 fr.) suite au remboursement partiel opéré sur l'exercice. Les capitaux de tiers dans leur ensemble représentent 34% du total du bilan.

Au niveau de l'actif, la **nature 107 représente les actions de la BCGe** détenues pour une valeur de marché de 5133'036 fr., en légère baisse par rapport à 2024 (5320'830 fr.) du fait de la moins-value de cours. Les **immobilisations corporelles du patrimoine financier** — bâtiments, appartements et terrains agricoles en réserve détenus à titre de placement — représentent 11,1 millions de francs, soit 29% du total du bilan. Le **patrimoine administratif** est constitué des bâtiments communaux (mairie,

école) pour une valeur nette comptable de 3,26 millions de francs, en diminution significative suite aux amortissements complémentaires de l'exercice. Ces actifs, contrairement aux biens du patrimoine financier, ne peuvent pas être cédés car ils sont indispensables à l'exercice des missions communales — leur rôle est avant tout régalien.

Les **liquidités et placements à court terme** s'établissent à 11448'010 fr. au 31 décembre 2025, en forte hausse de 3975'778 fr. par rapport à l'ouverture de l'exercice (7472'232 fr.). Cette progression résulte principalement de la bonne perception des impôts solde 2025, du retrait du placement Raiffeisen à court terme (2200'000 fr. récupérés), et des dividendes BCGe encaissés. Le niveau de liquidités élevé constitue un facteur de sécurité important pour la commune.

INVESTISSEMENTS

L'exercice 2025 a été marqué par un **très faible niveau d'investissement net**. Les dépenses brutes d'investissement s'élèvent à 176'659 fr., largement inférieures au budget de 339'7192 fr. Les travaux de **renovation de la parcelle 119** (Route de Juvigny 2), dont le crédit voté s'élève à 4825'000 fr., ont progressé pour 75'902 fr. supplémentaires sur l'exercice (674'164 fr. cumulés). Le **Plan Directeur Communal (PDCom)** a avancé pour 26'557 fr., portant les dépenses cumulées à 166'542 fr. sur un crédit de 225'000 fr. Par ailleurs, les dépenses pour l'agrandissement du local des sapeurs-pompiers se poursuivent en 2025 pour un montant de 1600 fr. sur un crédit d'étude de 49'592 fr. portant ainsi les dépenses cumulées à 19'084 fr.

Une recette d'investissement exceptionnelle de **189'000 fr.** a été encaissée, correspondant à une subvention liée au nouveau logement. Cette recette étant supérieure aux dépenses brutes, les investissements nets ressortent en valeur négative (-12'341 fr.), situation rare traduisant non pas un désengagement mais simplement l'encaissement d'une contribution exceptionnelle. Cette imputation revient de la recommandation du SAFCO, service des affaires communales qui a demandé que ce montant soit comptabilisé en recette d'investissement.

CONCLUSION

L'exercice 2025 se clôture favorablement avec un excédent de revenus de **286 803,16 fr.**, et ce malgré la comptabilisation de 1410'507 fr. d'amortissements complémentaires et la constitution de provisions significatives.

Le bilan communal confirme cette solidité: le capital propre s'élève à **25,3 millions de francs** (66% du total du bilan), les liquidités atteignent **11,4 millions de francs** et l'endettement à long terme poursuit

sa réduction. La commune dispose ainsi d'une capacité de financement pérenne et de marges de manœuvre suffisantes pour faire face aux défis à venir.

Les principaux enjeux pour les exercices à venir sont toutefois à surveiller attentivement. La charge de péréquation intercommunale, estimée à 1'600 000 fr. en 2026, constituera une pression significative sur les finances communales. Les projets d'investissement en cours — en particulier la rénovation

de la parcelle 119 — mobiliseront des ressources importantes. Enfin, la tendance des recettes fiscales courantes est orientée à la baisse: le réalisé 2025 (hors rattrapages d'années antérieures) est en recul de 1.7% par rapport au budget 2025, et le budget 2026 anticipe une diminution supplémentaire de 3.2% par rapport au réalisé 2025. Dans ce contexte, le maintien d'une politique de provisionnement prudente demeure indispensable.

Compte annuel 2025

BILAN	Au 31.12.2024	Au 31.12.2025	Écart
1 ACTIF	38 117 283	38 595 896	478 613
10 PATRIMOINE FINANCIER	30 531 646	32 516 726	1 985 081
100 Disponibilités et placements à court terme	7 472 232	11 448 010	3 975 778
101 Créances	4 058 602	4 396 711	338 108
102 Placement financier à CT	2 200 000	2178	-2 197 823
104 Actifs de régularisation	210 717	279 091	68 374
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	4506	4843	337
107 Placements financiers	5 320 830	5 133 036	-187 794
108 Immobilisations corporelles PF	11 105 364	11 093 464	-11 900
109 Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	159 395	159 395	-
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF	7 585 637	6 079 170	-1 506 468
140 Immobilisations corporelles du PA	4 797 768	3 264 744	-1 533 024
142 Immobilisations incorporelles du PA	139 985	166 542	26 557
144 Prêt	500 000	500 000	-
145 Participations, capital social	214 7884	214 7884	-
146 Subventions d'investissements	-	-	-
2 PASSIF	38 117 283	38 595 896	478 613
20 CAPITAUX DE TIERS	13 066 293	13 258 103	191 810
200 Engagements courants	311 304	221 028	-90 276
201 Engagements financiers à court terme	121 362	179 233	57 871
204 Passifs de régularisation	248 192	230 316	-17 876
205 Provisions à court terme	2 048 952	2 464 095	415 143
206 Engagements financiers à long terme	8 263 752	8 084 519	-179 233
208 Provisions à long terme	1 877 485	1 883 666	6 181
209 Engag. envers les financ. spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	195 247	195 247	-
29 CAPITAL PROPRE	25 050 990	25 337 793	286 803
299 Excédent/découvert du bilan	25 050 990	25 337 793	286 803

Compte de résultat échelonné

COMPTE DE RÉSULTAT	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025	Écarts 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	1882 006	1811 356	1778 796	-103 209
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2850 149	2038 221	2 808 679	-41 469
33 Amortissements du patrimoine administratif	268 619	268 619	83 619	-184 999
36 Charges de transfert	3126 033	1560 114	1514 500	-1611 532
39 Imputations internes	0	1000	0	0
Total des charges d'exploitation	8126 807	5678 310	6185 596	-1941 210
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	9544 882	4869 220	7033 117	-2511 764
42 Taxes	536 899	435 436	480 765	-56 133
43 Revenus divers	18 548	17 000	17 321	-1226
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0	0	0
46 Revenus de transfert	84 682	152 000	122 402	+377 20
49 Imputations internes	0	1000	0	0
Total des revenus d'exploitation	10185 011	5473 656	7653 607	-2531 403
Résultat d'exploitation	2 058 204	-204 654,00	1468 010	590 193
34 Charges financières	147 020	170 870	355 689	+208 669
44 Revenus financiers	1182 812	495 960	584 989	-597 822
Résultat financier	1035 792	325 090	229 299	-806 492
Résultat opérationnel	3 093 996	120 436	1697 310	-1396 685
38 Charges extraordinaires	2066 807	0	1410 507	-656 299
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0
Résultat extraordinaire	-2066 807	0	-1410 507	+656 299
Résultat total	1027188	120 436	286 803	-740 384

INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2025

COMPTES	DÉSIGNATION	COMPTES 2024	BUDGET 2025	COMPTES 2025
F02	SERVICES GENERAUX			
	Total des dépenses	342 417.95	2 372 600.00	148 501.85
	Total des recettes	0.00	0.00	189 000.00
50	Immobilisations corporelles	245 617.95	2 300 000.00	75 901.85
56	Subventions d'investissements propres	96 800.00	72 600.00	72 600.00
63	Subventions d'investissements acquises	0.00	0.00	189 000.00
F15	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	Total des dépenses	17 484.00	799 592.00	1 600.00
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
50	Immobilisations corporelles	17 484.00	799 592.00	1 600.00
63	Subventions d'investissements acquises	0.00	0.00	0.00
F79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	Total des dépenses	139 984.70	225 000.00	26 556.90
	Total des recettes	0.00	0.00	0.00
52	Immobilisations incorporelles	139 984.70	225 000.00	26 556.90
	TOTAL GENERAL			
	Total des dépenses	499 886.65	3 397 192.00	176 658.75
	Total des recettes	0.00	0.00	189 000.00
	Investissements nets	499 886.65	3 397 192.00	-12'341.25

Résultat du financement détaillé	Budget 2025	Réalisé 2025
Total des revenus (a)	5 970 616.-	8 238 596.-
Total des charges (b)	5 850 180.-	7 951 793.-
dont charges courantes	5 581 561.-	6 457 667.-
dont amortissements ordinaires et extraordinaires	268 619.-	1 494 126.-
Résultat du compte de fonctionnement (a-b)	120 436.-	286 803.-
Autofinancement (c)	389 055.-	1 780 929.-
Investissements nets (d)	3 397 192.-	12 341.-
Résultat du compte financement (c-d)	-3 008 137.-	1 793 271.-
(en rouge = insuffisance de financement)		

ÉVOLUTION DU CENTIME EN FRANCS PAR HABITANT

L'indice général (IG) correspond à la moyenne de l'indice annuel des trois dernières années et mesure la capacité financière des communes. Il détermine la part privilégiée revenant à la commune.

La part privilégiée permet de répartir les impôts des personnes physiques entre la commune de domicile

(appelée part privilégiée) et la commune de travail (appelée part restante). Cette part privilégiée est calculée sur la base de l'indice général de capacité financière de chaque commune et correspond à un taux; ce taux varie de 20% (pour les communes les plus riches) à 80% pour les communes qui ont un faible indice de capacité financière.

Évolution du centime en francs par habitant

Année	Indice général de capacité financière ¹	Part privilégiée ²	Nombre de centimes perçus	Production PP et PM (en fr.)	Variation (en%)	Production par habitant	Variation (en%)
2000	75,93	59	46	49 724	–	44,84	–
2005	77,82	67	46	80 522	61,9%	66,88	49,2%
2010	62,80	72	44	118 394	47,0%	97,60	45,9%
2015	94,00	47	40	87 252	–26,3%	68,22	–30,1%
2016	79,07	50	40	101 527	16,4%	80,01	17,3%
2017	65,53	64	42	90 636	–10,7%	70,15	–12,3%
2018	73,55	59	42	103 229	13,9%	81,09	15,6%
2019	73,59	56	42	143 456	39,0%	115,78	42,8%
2020	77,46	52	42	108 704	–24,2%	88,09	–23,9%
2021	86,57	47	42	140 076	28,9%	115,57	31,2%
2022	90,51	42	42	141 135	0,8%	116,74	1,0%
2023	98,87	37	41	116 598	–17,4%	99,32	–14,9%
2024	91,85	40	41	121 776	+4,4%	100,72	1,4%
2025	89,78	40	41	166 430	+36,7%	132,50	31,5%

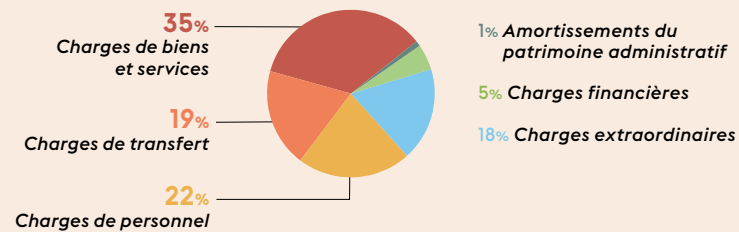
¹ L'indice général (IG) correspond à la moyenne de l'indice annuel des trois dernières années et mesure la capacité financière des communes. Il détermine la part privilégiée revenant à la commune.

² La part privilégiée permet de répartir les impôts des personnes physiques entre la commune de domicile (appelée part privilégiée) et la commune de travail (appelée part restante). Cette part privilégiée est calculée sur la base de l'indice général de capacité financière de chaque commune et correspond à un taux; ce taux varie de 20% (pour les communes les plus riches) à 80% pour les communes qui ont un faible indice de capacité financière.

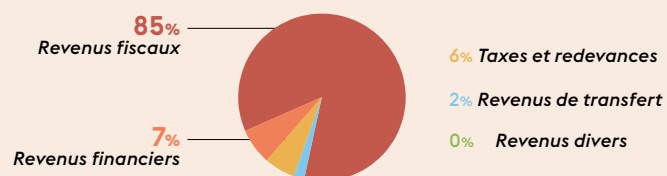
Ensemble des revenus communaux

Année	Impôts	Variation en%	Autres revenus	Variation en%	Total	Variation en%
2010	6 002 193	+24%	508 506	+17%	6 510 699	+24%
2015	3 634 667	–6%	854 827	27%	4 489 494	–1%
2016	4 514 319	+24%	776 366	–9%	5 290 686	+18%
2017	4 132 260	–8%	683 091	–12%	4 815 351	–9%
2018	4 755 537	+15%	2 380 227	+248%	7 135 764	+48%
2019	6 774 234	+42%	895 832	–62%	7 670 066	+7%
2020	4 642 720	–31%	887 792	–1%	5 530 512	–28%
2021	6 133 661	32%	912 353	3%	7 046 013	27%
2022	6 263 661	2%	2 187 014	140%	8 450 675	20%
2023	4 747 351	–24%	2 006 381	–8%	6 753 732	–20%
2024	9 544 882	101%	1 822 941	–9%	11 367 823	68%
2025	7 033 118	–26%	1 205 479	–34%	8 238 596	–28%

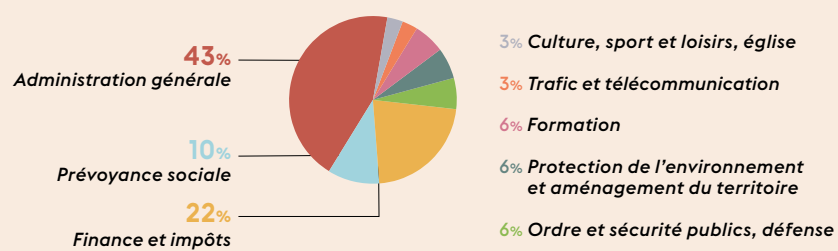
Répartition des charges par nature



Répartitions des revenus par nature



Répartition des charges par fonction



L'exercice 2025 met en évidence une **capacité de financement solide**, avec un autofinancement d'environ **1,8 million de francs**. Ce montant est nettement supérieur au bénéfice comptable, car il intègre des éléments sans effet direct sur la trésorerie, notamment les amortissements.

Les investissements réalisés durant l'année sont restés très limités. Avec des dépenses d'investissement d'environ **177 000 fr.** et des recettes d'investissement de **189 000 fr.**, l'exercice ne génère pas de besoin de financement net pour les investissements. Au contraire, il contribue légèrement à renforcer la situation financière.

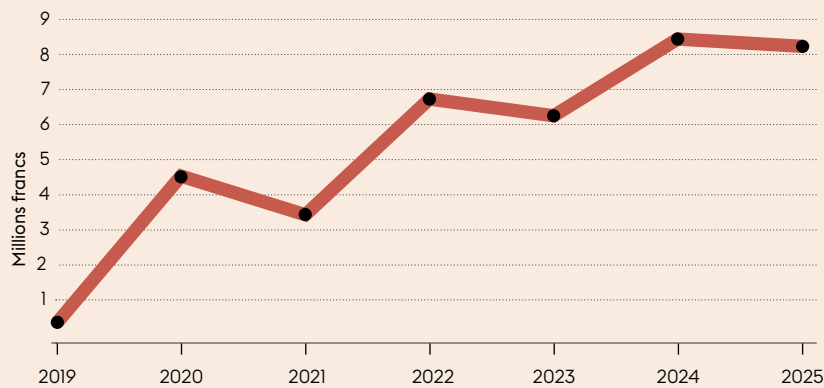
Dans ce contexte, le montant négatif figurant sous la notion **d'emprunt** ne doit pas être interprété comme un remboursement effectif de dette. Il s'agit d'un **besoin d'emprunt théorique**: après couverture des investissements, la commune dégage un excédent de financement d'environ **1,77 million de francs**. Autrement dit, elle n'a pas besoin de

recourir à un nouvel emprunt pour financer les investissements 2025; ce montant traduit plutôt une marge de financement disponible.

Cette situation se traduit concrètement par une **forte progression des liquidités**, qui augmentent d'environ **4 millions de francs** sur l'exercice. Cette hausse provient à la fois du bon flux dégagé par l'activité courante, du faible niveau d'investissement et de la récupération de placements financiers à court terme.

En résumé, la commune termine 2025 avec une **trésorerie renforcée**, une bonne capacité d'autofinancement et aucun besoin d'emprunt nouveau pour financer ses investissements. Cette lecture positive doit toutefois être nuancée: une partie de l'amélioration provient d'éléments ponctuels, notamment le faible volume d'investissements réalisés, la recette d'investissement exceptionnelle et la reprise de placements financiers.

Évolution endettement communal



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2025
au Conseil municipal de la

Commune de Jussy
Jussy

Genève, le 23 avril 2026
69/vac/5

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corratierie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la commune de Jussy, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que les annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon le modèle de comptes annuels du manuel MCH2 pour les communes genevoises, le message du Conseil administratif (annexe 1) constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce message n'ont pas été vérifiées lors de notre audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi sur l'administration des communes (LAC) et à son règlement d'application, ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune de Jussy, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Autres points

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 22 avril 2025 une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

Responsabilité des magistrats communaux

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre

l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur relative à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

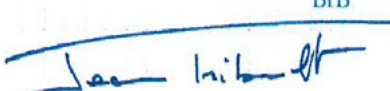
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérar SA

 BfB

Jean TRIBOULET
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

 BfB

Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

- Comptes annuels (détail ci-après)



Comptes rendus financiers des groupements et fondations 2025

Fondation de la commune de Jussy pour le logement

Elle a pour but de mettre, le cas échéant d'aider à mettre, à disposition de la population de Jussy en priorité, des logements confortables à loyer correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logement à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La Fondation est constituée par deux organes, le conseil de Fondation et l'organe de révision.

La Fondation est administrée par un conseil de 7 à 9 membres composé comme suit: 1 membre de l'Exécutif communal qui en fait partie de droit; 2 membres élus par l'Exécutif communal, choisis dans la mesure du possible parmi des personnes ayant une expérience en matière économique, juridique, financière ou technique; 3 membres élus par le Conseil municipal dont au moins 2 conseillers municipaux; de 1 à 3 membres désignés par cooptation par le Conseil de fondation.

COMPOSITION DE LA FONDATION DE LA COMMUNE DE JUSSY POUR LE LOGEMENT

Président	Pascal Wegmuller
Vice-président	Yves Lüthi
Secrétaire	Sylvia Patella
Membres	Anne-Françoise Morel, Audrey Pion, Joëlle Henchoz Vifian, Sophie Letertre, Alain Magistra
Secrétariat	Simone Kessler

L'exercice 2025 confirme une **situation financière solide**, avec un bénéfice net de **706 279,33 fr.** (supérieur au budget) et un endettement maîtrisé de **19 millions de francs**.

L'année a été marquée par:

- › une gestion rigoureuse et stable,
- › la finalisation des rénovations aux Prés-Seigneur,
- › la validation du projet énergétique de Monniaz 121 (travaux en 2026),
- › l'acquisition stratégique de l'immeuble de Juvigny 3.

La Fondation poursuit une politique équilibrée, conciliant **mission sociale, qualité du patrimoine et maîtrise financière**, tout en maintenant des loyers accessibles.

ACTIVITÉ DU CONSEIL

- › 3 séances principales et 1 séance de suivi.
- › Suivi des finances, projets immobiliers, budget 2026 et dossiers opérationnels.

GESTION DU PARC IMMOBILIER

Tendances générales:

- › Parc bien entretenu avec travaux réguliers.
- › Aucun contentieux majeur.
- › Résultats positifs sur tous les immeubles.

Faits marquants:

- › **Jussy 332**: gestion stable, travaux d'entretien, résultat net 232 580 fr.
- › **Prés-Seigneur 23-29**: fin du programme de rénovation (économie ~6,5%), résultat net 340 119 fr.
- › **Lullier 24-26**: amélioration énergétique, résultat net 157 482 fr.
- › **Monniaz 121**: important projet de rénovation énergétique (971 000 fr.) prévu en 2026.
- › **Juvigny 3**: acquisition en novembre 2025 (2,66 mio de francs), rénovation prévue pour relocation.
- › **Cabinet médical**: départ des locataires prévu en 2026, recherche en cours.

SITUATION FINANCIÈRE

- › Trésorerie initiale d'environ **2,2 millions de francs**.
- › Placement temporaire de **1,7 millions de francs**.

- › Refinancement hypothécaire à des taux avantageux.
- › Gestion financière prudente et maîtrisée.

GESTION LOCATIVE

- › Quelques changements de locataires.
- › Pas d'indexation sur certains immeubles pour préserver l'accessibilité des loyers.

GOVERNANCE

- › Renouvellement partiel du Conseil engagé pour 2026.

PERSPECTIVES 2026

- › Lancement des travaux à Monniaz 121.
- › Mise en location de Juvigny 3.
- › Relocation du cabinet médical.
- › Centralisation de la gestion immobilière.

La Fondation se distingue par une **gestion saine**, des **investissements structurants** et une volonté constante de garantir des **logements de qualité à loyers abordables**.

Statistiques du parc immobilier 2025	Lullier 24-26	Prés-Seigneur 23-25	Prés-Seigneur 27-29	Jussy 332	Monniaz 121	Total
Nombre d'immeubles	2	2	2	4	1	11
Nombre de logements	15	14	10	24	4	67
Nombre de pièces	54	67	51	115	18	305
Commerces (m ²)	-	-	316	-	28,3	344,3
Parkings loués	17	21	24	45	9	116
Dépôts loués (m ²)	-	8	73	17,4	16,1	114,5
États locatifs au 31.12	257 100	304 656	370 320	702 864	94 680	1 729 620
Prix pce/an	4761	4547	7261	6112	5260	27941
Prix des commerces /m ²	-	-	244,59	-	144,17	388,76
Mutations logements	1	-	-	2	-	3
Taux de rotation						4,5%



Compte de résultat pour l'exercice	2024	2025
Route de Lullier 24-26	167 046	163 886
Prés-Seigneur 23-29	262 658	337 523
Route de Jussy 332	260 909	232 591
Route de Monniaz 121	52 290	8 378
Route de Juvigny 3	17	-3 903
Résultat net d'exploitation	742 813	738 475
Honoraires de contrôle	-5 243	-5 243
Honoraires juridiques	-	-
Frais de réception et cadeaux	-11 500	-33 375
Frais administratifs	-515	-
Frais de secrétaire	-23 059	-23 419
Frais divers (redistribution taxe CO ₂)	32	-
Écriture corrective (arrondi cotisation OCAS)	0,65	-
Charges administratives	-29 934	-32 036
Résultat intermédiaire	712 880	706 439
Intérêts et frais bancaires	-159	-159
Résultat financier	-159	-159
Produits sur exercices antérieurs	-	-
Plus-values s/réévaluation des immeubles	-	-
Moins-values s/réévaluation des immeubles	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
Résultat de l'exercice	712 720	706 279

**Compte d'exploitation pour
l'exercice 2025**

	Lullier 24-26	Prés-Seigneur 23-25	Prés-Seigneur 27-29	Jussy 332	Monniaz 121	Total
Produits						
Loyers	249 124	669 456	697 635	94 680	1 432	1 712 327
Produits divers, buanderie	0	624	2 200	400	0	3 225
Indemnisations		23 859	10 389	0	0	34 249
Jardins familiaux (hors régie)	385	0	0	0	0	385
Total des produits	249 509	693 940	710 224	95 080	1 432	1 750 185
Charges						
Intérêts passifs	5 145	83 842	225 718	15 480	3 511	333 695
Travaux importants dans l'immeuble	0	30 703	0	47 535	486	78 724
Entretien immeubles	13 190	10 020	30 425	821	0	54 456
Entretien appartements	1 265	19 393	45 505	809	0	66 971
Conciergerie	26 589	52 123	52 597	9 705	0	141 014
Contrats entretien yc extérieurs	4 696	13 375	28 414	1 272	0	47 757
Travaux suite sinistre	0	55 169	8 538	0	0	63 708
Eau énergie SIG	9 439	21 819	13 113	1 821	0	46 192
Prime assurance	3 764	10 718	12 172	1 450	1338	29 492
Honoraires de régie	10 286	28 505	30 427	3 670	0	72 889
Frais administratifs divers	491	2 552	949	130	0	4 121
Frais de logement vacant	47	0	390	0	0	436,25
Impôt immobilier complémentaire	9 726	25 601	26 680	3 595	0	65 603
Impôt sur exercices antérieurs	986	2 596	2 706	365	0	6 653
Total des charges	85 623	356 417	477 633	86 702	5335	1 011 710
Résultat net d'exploitation	163 886	337 523	232 591	8378	-3903	738 475

Bilan au 31 décembre	2025	2024
ACTIF		
Liquidités	1637 038	2 227 152
Autres créances	69 176	90 915
Actifs de régularisation	18 135	9 370
Actif circulant	1724 348	2 327 4369
Immeuble Route de Lullier 24-26	5135 000	5135 000
Immeuble Prés Seigneur 23-29	16 596 809	16 596 808
Immeuble Route de Jussy 332	20 900 000	20 900 000
Immeuble Route de Monniaz 121	2 036 000	2 036 000
Immeuble Route de Juvigny 3	2784 500	-
Actif immobilisé	47 452 309	44 667 809
Total de l'actif	49 176 657	46 995 246
PASSIF		
Part à court terme de l'avance à terme Jussy	120 000	120 000
Part à court terme des emprunts hypothécaires Lullier	18 750	18 750
Part à court terme des emprunts hypothécaires Monniaz	25 000	25 000
Capitaux étrangers à court terme portant intérêts	163 750	163 750
Autres dettes à court terme (cautions clés et télécommandes)	6134	8082
Capitaux étrangers à court terme	194 083	180 201
Avance à terme Jussy	1995 000	2 115 000
Emprunts hypothécaire Jussy	8 385 000	8 385 000
Emprunts hypothécaires PS	4 800 000	5 000 000
Emprunts hypothécaires Lullier	348 750	367 500
Emprunt hypothécaire Monniaz	1 670 000	1 695 000
Emprunt hypothécaire Juvigny	1 825 000	
Capitaux étrangers à long terme portant intérêts	19 023 750	17 562 500
Capital de la fondation	1 429 900	1 429 900
Réserves facultatives issues du bénéfice	706 279	712 720
Résultats cumulés des années précédentes	27 822 645	27 109 924
Capitaux propres	29 958 824	29 252 545
Total du passif	49 176 657	46 995 246

Berney Associés

Genève, le 7 avril 2026

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes annuels 2025 au Conseil intercommunal du Groupement intercommunal pour la petite enfance, Meinier

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Groupement intercommunal pour la petite enfance, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2025 arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 tel que présenté dans le manuel d'utilisateur pour les communes genevoises.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60) ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupement, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour permettre de fonder notre opinion.

Berney Associés

Autre point

Les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision qui a émis en date du 9 avril 2025 une opinion d'audit non modifiée concernant ces comptes annuels.

Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes, à son règlement d'application, aux NA-CH ainsi qu'à la RA 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupement.

Berney Associés

- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme suisse d'audit 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique qualifiée



Marina CHRISTE
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable

BA Signature électronique qualifiée



Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Page 3/3

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1006 Lausanne
Ch. de Roseneck 5
+41 58 234 91 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

1260 Nyon
Ch. de Précossy 27
+41 22 544 99 70

En ligne
berneyassociés.com
info@berneyassociés.com

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE

BILAN POUR L'EXERCICE 2025
CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

	2024	2025
1 ACTIF	725'451.65	668'385.97
10 Patrimoine financier	725'451.65	668'385.97
100 Liquidités	591'567.05	448'828.80
101 Créances	89'521.60	81'644.40
104 Actifs de régularisation	44'363.00	137'912.77
2 PASSIF	725'451.65	668'385.97
20 Capitaux de tiers	500'451.65	443'385.97
200 Engagements courants	239'748.16	191'955.92
204 Passifs de régularisation	260'703.49	251'430.05
29 Capital propre	225'000.00	225'000.00
291 Fonds propres	225'000.00	225'000.00

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE

**COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE 2025
CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

	2024	Budget 2025	2025
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	-1'978'532.30	-2'128'448.00	-2'137'872.95
31 Charges animation, matériel et autres charges d'exploitation	-454'872.87	-505'389.00	-463'343.98
36 Charges de transfert - amortissements	0.00	-5'000.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	-2'433'405.17	-2'638'837.00	-2'601'216.93
Revenus d'exploitation			
42 Taxes - Revenu écolages et autres produits	1'036'863.91	1'004'570.00	1'125'728.27
46 Revenus de transfert - Contributions des communes membres	1'397'165.49	1'634'737.00	1'476'086.98
TOTAL DES PRODUITS	2'434'029.40	2'639'307.00	2'601'815.25
RESULTAT D'EXPLOITATION	624.23	470.00	598.32
34 Charges financières	-624.23	-470.00	-598.32
RESULTAT FINANCIER	-624.23	-470.00	-598.32
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	0.00	0.00	(0.00)

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2025
CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

- Augmentation des créances	7'877.20
+ diminution des actifs de régularisation	- 93 549.77
+ Augmentation des engagements courants	- 47 792.24
+ Augmentation des passifs de régularisation	- 9 273.44
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	- 142 738.25
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	0.00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	0.00
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	- 142 738.25
Liquidités et placements à court terme au 1er janvier de l'année	591'567.05
Liquidités et placements à court terme au 31 décembre de l'année	448'828.80
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	- 142 738.25



A la Commission Intercommunale de l'

Organisation Régionale de Protection Civile Voirons

Thônex

**Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels 2025**

Carouge, le 23 avril 2026

- BY Fiduciaire et Audit SA – Avenue industrielle 14 – CH 1227 Carouge
- Tel: 022 300 25 95 • www.byfa.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A la Commission Intercommunale de l'

Organisation Régionale de Protection Civile Voirons, Thônex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de l'Organisation Régionale de Protection Civile Voirons, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2025 arrêté au 31 décembre 2025.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2025 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60) ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation Régionale de Protection Civile Voirons conformément aux dispositions légales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques et professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilité de la Commission Intercommunale

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe à la Commission intercommunale. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales, aux NA-CH et à la RA 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

BY FIDUCIAIRE ET AUDIT SA

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons à la Commission intercommunale notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Commission intercommunale.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Carouge, le 23 avril 2026

BY Fiduciaire et Audit SA



Yassine Boussakouk
Expert-réviseur agréé
(No ASR 110275)

Annexes

Comptes annuels 2025 comprenant :

- Bilan
- Compte de résultats
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

ORPC Voirons
Route de Mon-Idee 49
1226 Thônex

BILAN AU 31 DECEMBRE
après répartition du résultat

	Notes annexe	2025	2024
		CHF	CHF
<u>ACTIF</u>			
<u>Actif circulant</u>			
Disponibilités et placements à court terme	6,1	29 486,75	108 342,84
Créances	6,2	10 212,45	10 201,80
Actif de régularisation	6,3	3 874,96	3 735,70
		43 574,16	122 280,34
<u>Actif immobilisé</u>			
Patrimoine financier	6,4	0,00	0,00
Patrimoine administratif	6,4	0,00	0,00
		0,00	0,00
Total Actif		43 574,16	122 280,34
<u>PASSIF</u>			
<u>Capitaux de tiers</u>			
Engagements courants	6,5	553,65	156,00
Comptes courants communes	6,6	26 632,61	87 239,57
Passif de régularisation	6,7	16 387,90	34 884,77
		43 574,16	122 280,34
<u>Capitaux Propres</u>			
Excédent/découvert au bilan	6,8	0,00	0,00
Comptes de fonctionnement	6,8	26 632,61	87 239,57
Résultat annuel	6,8	(26 632,61)	(87 239,57)
		0,00	0,00
Total Passif		43 574,16	122 280,34

COMPTE DE RESULTATS

		Budget	Comptes	Comptes
	Notes annexe	2025	2025	2024
		CHF	CHF	CHF
<u>Charges d'exploitation</u>				
Charges de personnel	6,9	277 400,00	287 753,65	270 145,15
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6,10	98 200,00	112 683,34	101 942,59
Dédommagements à des collectivités publiques	6,11	27 745,00	9 061,00	9 214,85
		<u>403 345,00</u>	<u>409 497,99</u>	<u>381 302,59</u>
<u>Revenus d'exploitation</u>				
Taxes	6,12	0,00	0,00	0,00
Autres revenus	6,13	0,00	29 784,95	79 736,40
Revenus de transfert	6,14	403 345,00	406 335,00	388 690,01
		<u>403 345,00</u>	<u>436 119,95</u>	<u>468 426,41</u>
Résultat d'exploitation		<u>0,00</u>	<u>26 621,96</u>	<u>87 123,82</u>
Charges financières	6,15	0,00	0	0,00
Revenus financiers	6,15	0,00	10,65	115,75
Résultat financier		<u>0,00</u>	<u>10,65</u>	<u>115,75</u>
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		<u>0,00</u>	<u>26 632,61</u>	<u>87 239,57</u>
Charges extraordinaires	6,16	0,00	0,00	0,00
Revenus extraordinaires	6,16	0,00	0,00	0,00
Résultat extraordinaire		<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTAT I		<u>0,00</u>	<u>26 632,61</u>	<u>87 239,57</u>
Quotes-parts de revenus destinés à des tiers		0,00	(26 632,61)	(87 239,57)
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTAT II		<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>



